

Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses

CONTRIBUTION AU DÉBAT

CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA – Vingt-huitième session

16-17 février 2005



Auteurs:

Jean-Philippe Audinet et Sappho Haralambous,
Division des politiques, FIDA

Table des matières

- 5 Résumé
- 8 Objectifs et cibles du Millénaire pour le développement
- 10 Les Objectifs du Millénaire pour le développement:
analyse et tendances
 - 10 L'importance politique des Objectifs du Millénaire pour le développement
 - 12 Les progrès réalisés – Un bilan mitigé
 - 15 Les Objectifs du Millénaire pour le développement à la croisée des chemins – 2005
- 16 La dimension rurale de la pauvreté et le rôle central d'une croissance agricole favorable à la paysannerie pauvre
 - 16 La dimension rurale
 - 18 Le lien entre croissance agricole et réduction de la pauvreté – Contexte historique
 - 19 Le rôle des petites exploitations paysannes
 - 20 L'évolution de l'environnement mondial
- 23 Augmentation des investissements dans le cadre de politiques favorables aux pauvres
 - 23 Orientations récentes du soutien public à l'agriculture
 - 28 Domaines et approches clés pour des investissements favorables aux ruraux pauvres
 - 35 Institutions et politiques porteuses
 - 44 Au-delà de la participation consultative: la question critique de l'autonomisation des ruraux pauvres
- 45 L'avenir et le rôle du FIDA
- 48 Appendice
- 54 Références

Résumé

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent un ensemble d'objectifs de réduction de la pauvreté, le plus largement soutenu, le plus complet et le plus spécifique que le monde ait jamais établi, et l'année 2005 sera décisive, car il ne reste plus que dix ans pour réaliser ces objectifs.

Les résultats atteints à ce jour sont mitigés: des succès significatifs dans certaines régions du monde, en particulier en Asie de l'Est, mais une réussite très limitée dans d'autres, où la vulnérabilité aux désastres naturels ou provoqués par l'homme et le tsunami silencieux de la faim et de la maladie continuent de faire, chaque année, des millions de victimes.

L'incidence de la pauvreté et de la faim peut pourtant être réduite de moitié au cours de la prochaine décennie dans tous les pays engagés en faveur de la réalisation des OMD. Les solutions concrètes existent. Le coût est abordable. Seules sont nécessaires la volonté politique et une action ciblée et concertée.

Le monde compte aujourd'hui plus d'un milliard de personnes extrêmement pauvres, dont les trois quarts vivent dans les zones rurales des pays en développement. Lutter contre la pauvreté signifie, d'abord et avant tout, transformer la vie et les moyens d'existence des populations rurales.

Pour s'assurer ces moyens d'existence, la majorité des ruraux pauvres dépend de l'agriculture et des petites activités industrielles et de services en rapport avec l'agriculture. C'est dans les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus forte – en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud – que le développement agricole peut avoir l'impact le plus fort sur une croissance globale et une réduction générale de la pauvreté. Dans la plupart des pays en développement, l'essentiel de l'économie du secteur privé repose sur les petits exploitants agricoles, et on a observé, de fait, au cours des vingt dernières années, une corrélation frappante entre les schémas régionaux de croissance agricole et les schémas de réduction de la pauvreté.

Les investissements, les politiques et les institutions publics ont été et demeurent une condition essentielle pour favoriser un développement vigoureux dans le secteur rural. Les choix opérés par les gouvernements à propos de leurs politiques et de leurs investissements déterminent l'orientation et le rythme du développement de l'entreprise agricole privée et, en particulier, de son caractère favorable (ou défavorable) aux pauvres. La politique et les investissements des pouvoirs publics jouent un rôle moteur particulièrement important dans les pays et les régions à prédominance agraire, caractérisés par de fréquentes défaillances du marché et par des risques et des coûts de transaction élevés. Ces pays et régions sont ceux où vivent la majorité des ruraux pauvres.

Le contexte mondial change rapidement. Les technologies modernes, la croissance des marchés urbains et les progrès des communications offrent d'extraordinaires possibilités. Mais la baisse des prix des produits agricoles, la concurrence accrue et déloyale pour les marchés et les ressources, et l'extension de l'épidémie du VIH/sida, ainsi que l'adoption, dans de nombreux pays, de politiques moins favorables, constituent autant de défis immenses. Amplifiant ces défis, l'appui public aux économies rurales les plus pauvres a diminué au cours des vingt dernières années. Dans de nombreux pays qui ne sont pas aujourd'hui en voie d'atteindre les OMD, les ruraux pauvres ont vu diminuer le soutien national et international qui leur aurait permis d'adapter et de diversifier leurs produits dans un marché en mutation rapide, alors que précisément l'adaptation, la diversification, l'intensification et des circuits de commercialisation efficaces sont encore plus nécessaires.

Certains signaux récents montrent que, après une longue période de pénurie aiguë, l'aide publique au développement et les ressources nationales commencent à se porter à nouveau vers les questions agricoles et rurales. Néanmoins, le problème du volume de l'aide n'a pas encore été résolu. De plus, la réduction durable de la pauvreté ne se résume pas à une poursuite du transfert de ressources. Elle exige un cadre d'action et des capacités à tous les niveaux, auxquels les pauvres peuvent avoir recours pour mieux protéger et utiliser leurs propres ressources. Une simple augmentation des ressources affectées aux investissements publics ne suffira pas, à elle seule, à faire la différence.

Les enseignements tirés des interventions publiques, plus ou moins réussies, montrent que dans la plupart des régions, les processus locaux partant de la base et les institutions locales gérées par les pauvres ou devant leur rendre compte sont essentiels pour parvenir à des résultats durables. Le développement d'un capital humain et social et un soutien aux processus locaux sont des éléments clés de toute stratégie de réduction de la pauvreté.

La transformation rurale exige une combinaison, spécifique à un lieu, d'investissements et de soutien aux politiques. Il est à la fois possible et nécessaire de disposer de diverses possibilités d'action. Les décisions à cet égard doivent appartenir aux pays et être prises sous leur direction, et non pas imposées aux

gouvernements par le biais de recommandations normatives et de conditionnalités, sous la contrainte de la dette et de la dépendance à l'égard de l'aide.

Les stratégies de réduction de la pauvreté, prises en main par les pays et reposant sur une large consultation des parties prenantes du monde rural, devraient être appuyées par le partenariat mondial pour le développement, préconisé par l'OMD 8 et qui devrait consacrer davantage de ressources et un soutien aux politiques plus cohérent à la création d'une situation équitable pour toutes les initiatives de développement rural. À ce propos, les pays à revenu élevé et les institutions internationales doivent jouer un rôle de premier plan – et ils disposent des capacités nécessaires à cet effet – afin que soit garantie, au cours du cycle de négociations de Doha et dans les accords régionaux sur les échanges, une orientation favorable aux pauvres, conformément au consensus de Monterrey, qui préconisait des réformes des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, ainsi qu'un allègement décisif de la dette extérieure et des augmentations substantielles de l'aide publique au développement. Les pays en développement, pour leur part, doivent respecter les engagements qu'ils ont pris à Monterrey: bonne gouvernance, politiques porteuses, et classement judicieux des dépenses publiques par ordre de priorité.

Le problème auquel doivent faire face les pauvres est celui de l'amélioration de leurs moyens d'existence dans un contexte de relations commerciales mondiales et de nouvelles formes de concurrence pour l'influence et les ressources. Tant que les ruraux pauvres ne seront pas en mesure de mieux gérer ces défis et cette concurrence, il existe un risque de voir ce qui apporte la prospérité à d'autres ne leur apporter qu'encore plus de pauvreté. S'il est vrai que les investissements matériels sont essentiels, il ne faut pas oublier que ce sont les relations avec les autres qui arbitrent la plupart des questions clés auxquelles sont confrontés les ruraux pauvres. Par conséquent, le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles entre les pauvres eux-mêmes constitue un élément essentiel d'une réduction durable de la pauvreté rurale. Les populations rurales pauvres doivent disposer des moyens de relever les défis auxquels elles sont confrontées.

La pauvreté rurale recule le plus rapidement lorsque les populations rurales pauvres occupent une position sûre dans le courant général du changement économique et social, de la croissance et du développement. La question est tout autant politique qu'économique, la décision d'aborder les défis auxquels sont confrontés les pauvres étant prise non pas contre la logique économique, mais à l'intérieur d'une logique dans laquelle la création des conditions propices au développement rural devient l'un des fondements de la croissance, de l'équité, du respect des droits humains et de la sécurité alimentaire.

Il s'agit d'opérer des choix. Reconnaître qu'il faut, pour assurer la sécurité et la prospérité de tous, remédier à l'insécurité et à la vulnérabilité des pauvres pourrait rendre ces choix plus évidents et plus convaincants – la réduction de la pauvreté devenant non plus une simple préoccupation nationale ou locale, mais un bien public mondial.

Objectifs et cibles du Millénaire pour le développement

Objectif 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et en tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Objectif 4 Réduire la mortalité des enfants

Cible 5: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7: D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

Cible 8: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Objectif 7 Assurer un environnement durable

Cible 9: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base

Cible 11: Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Cible 12: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.
Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international
- Cible 13: S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.
La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des PTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté
- Cible 14: Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)
- Cible 15: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme
- Cible 16: En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile
- Cible 17: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- Cible 18: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

Source: Division de la statistique des Nations Unies – Indicateurs du Millénaire
(<http://millenniumindicators.un.org>)

Les Objectifs du Millénaire pour le développement: analyse et tendances

L'importance politique des Objectifs du Millénaire pour le développement

Réunis en septembre 2000 sous l'égide des Nations Unies, 170 chefs d'État et de gouvernement ont adopté à l'unanimité la Déclaration du Millénaire, par laquelle ils engageaient leurs pays à œuvrer en partenariat en faveur d'un "monde plus pacifique, plus prospère et plus juste". La lutte contre les causes et les effets de la pauvreté constitue le moteur de ce partenariat. La Déclaration est à l'origine des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), un ensemble d'objectifs concrets et mesurables à réaliser d'ici à 2015 par le biais de mesures cohérentes, coordonnées et se soutenant mutuellement. Les OMD cherchent à résoudre le problème des personnes "laissées sur le bord du chemin". Ils représentent la réaction de la communauté internationale à la prise de conscience de ce que le "principal défi" que le monde doit relever aujourd'hui est de "faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière"¹.

Ce consensus à l'échelle mondiale forme le point culminant d'une longue série d'initiatives internationales visant à promouvoir un développement durable et équitable. Témoignant d'une meilleure appréciation de l'interdépendance et du multilatéralisme, il représente une occasion unique de forger un partenariat mondial pour lutter contre la pauvreté dans toutes ses dimensions – non seulement en termes de revenus, mais aussi en termes de faim, de maladie, d'analphabétisme, d'habitat misérable, de discrimination et de vulnérabilité.

Rapportés aux niveaux de l'expansion et de l'intégration économiques mondiale, les OMD peuvent sembler modestes, en particulier le premier d'entre eux, qui est de réduire de moitié d'ici à 2015 (par rapport aux niveaux de 1990) la proportion de la population vivant dans des conditions d'extrême pauvreté et souffrant de la faim. Les OMD ont pourtant, à divers titres, une grande portée. Ils préconisent, pour la première fois, une entente entre les gouvernements des pays développés et des pays en développement, les organismes du système des Nations Unies, les acteurs de la société civile, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMD 8). Tous les objectifs sont liés entre eux, et ils doivent donc être poursuivis non pas de manière indépendante mais comme des éléments d'un tout unifié. Les OMD encouragent les complémentarités et établissent des synergies entre la croissance et la réduction de la pauvreté et favorisent, de ce fait, une croissance globale reposant sur une large base. Les objectifs sont assortis d'une limite de temps et offrent un seuil minimum de résultats, de cibles et d'indicateurs transparents et mesurables. Ainsi, les OMD peuvent faire l'objet d'une surveillance indépendante, et tous les acteurs peuvent être tenus pour responsables des résultats. Plus important encore, tout en se concentrant sur les buts à atteindre et en unissant les efforts déployés, les OMD permettent de suivre divers chemins pour y parvenir.

Encadré 1: le FIDA et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Le FIDA a fait siens les OMD et la priorité qu'ils accordent à la réduction de la pauvreté, en particulier parce qu'il met exclusivement l'accent, depuis 25 ans, sur la réduction de la pauvreté rurale. Il considère les objectifs non pas comme des buts finaux, mais comme des étapes intermédiaires vers l'élimination, à terme, de la pauvreté absolue et de la faim.

Le FIDA voit dans la poursuite des OMD un défi économique et social dont les pauvres doivent être eux-mêmes les acteurs principaux. C'est pourquoi le Fonds a reformulé en 2002 l'énoncé de sa mission, la résumant en une phrase simple et directe: Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté. En effet, la réduction de la pauvreté ne peut pas être "faite" pour le compte des pauvres par les gouvernements, les institutions de développement, les entreprises privées ou les ONG. Il appartient par contre à ces acteurs de forger des partenariats et de contribuer à l'établissement des conditions qui permettront aux pauvres de trouver les moyens de se libérer de la pauvreté en tant que producteurs, microentrepreneurs ou travailleurs salariés, en fonction de leurs compétences et de leurs capacités propres, ainsi que de leurs propres aspirations.

Pour le FIDA, la réalisation des OMD est sous-tendue par des formes de croissance économique et de développement d'actifs offrant de nouveaux moyens d'existence aux pauvres, hommes et femmes. Dans la réalisation de l'OMD 1, en particulier, il ne s'agit pas de transferts de revenus et d'aliments. Ce qui est en jeu, c'est la capacité des pauvres de produire, pour eux-mêmes, des revenus et des aliments dans un contexte caractérisé par des défis à la fois nouveaux et complexes, allant bien au-delà des conditions locales dans lesquelles ils gagnent leur vie. En fait, pour que des centaines de millions d'individus parviennent à se libérer de la pauvreté dans un délai de dix ans, il faudra progresser bien davantage en termes de mesures prises dans le cadre de l'objectif 8 (OMD 8) – étant donné que le progrès local dépend de plus en plus des conditions et accords internationaux.

Aujourd'hui, les OMD sont devenus le point de référence commun, non seulement pour les gouvernements et les institutions internationales de développement, mais aussi pour la société civile et les mouvements sociaux. Ils sont inscrits à l'ordre du jour des plus importantes institutions de concertation, depuis le G8 jusqu'au Forum social mondial. De ce point de vue, l'appel à forger un partenariat mondial en faveur du développement a pris racine. Le lien direct existant entre les OMD et les préoccupations de sécurité internationale est aussi largement reconnu.

Les progrès réalisés – Un bilan mitigé

Plusieurs pays en développement atteindront, voire dépasseront, certains des OMD d'ici à 2015. Dans plusieurs pays d'Asie, en effet, la proportion d'individus extrêmement pauvres a déjà été réduite de moitié depuis 1990, et ces pays se fixent désormais des objectifs plus ambitieux². La Chine en particulier semble avoir déjà atteint l'OMD 1 (encore qu'il ne faille pas oublier que le nombre de pauvres que comptait à elle seule la Chine en 2001 était du même ordre de grandeur que le nombre total de pauvres dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne en 1990). De nombreux autres pays, toutefois, et pas seulement en Afrique, sont très en retard et éprouvent de sérieuses difficultés à réaliser le moindre progrès.

On estime que 1,2 milliard de personnes sont confrontés à l'extrême pauvreté dans les pays en développement, et que plus de 850 millions d'entre elles sont sous-alimentées. Selon le rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies, la proportion mondiale de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a diminué de 7 pour cent entre 1990 et 2001, tandis que le nombre de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté a, au cours de la même période, diminué de 130 millions³. Les données de la Banque mondiale sont moins positives: entre 1990 et 2001, le nombre absolu de personnes extrêmement pauvres n'aurait diminué que de 117 millions. Seules les régions de l'Asie de l'Est et du Sud progressent de manière satisfaisante vers la réalisation de l'OMD1 (voir figure A-1 et tableau A-1 de l'appendice).

Pour ce qui concerne les chiffres de la faim, le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement n'a diminué que de 20 millions au cours de la décennie écoulée depuis 1990-92, et la prévalence de la sous-alimentation d'à peine 3 pour cent (données Banque mondiale et OMD). Les taux de malnutrition, qui demeurent très élevés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, ont augmenté en Océanie et en Asie centrale et de l'Ouest (voir figure A-2 et tableau A-2 de l'appendice). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la faim et la malnutrition tuent chaque année plus de cinq millions d'enfants et la plupart des régions connaissent des retards dans la réalisation de l'objectif consistant à réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants et de trois quarts celui de la mortalité maternelle.

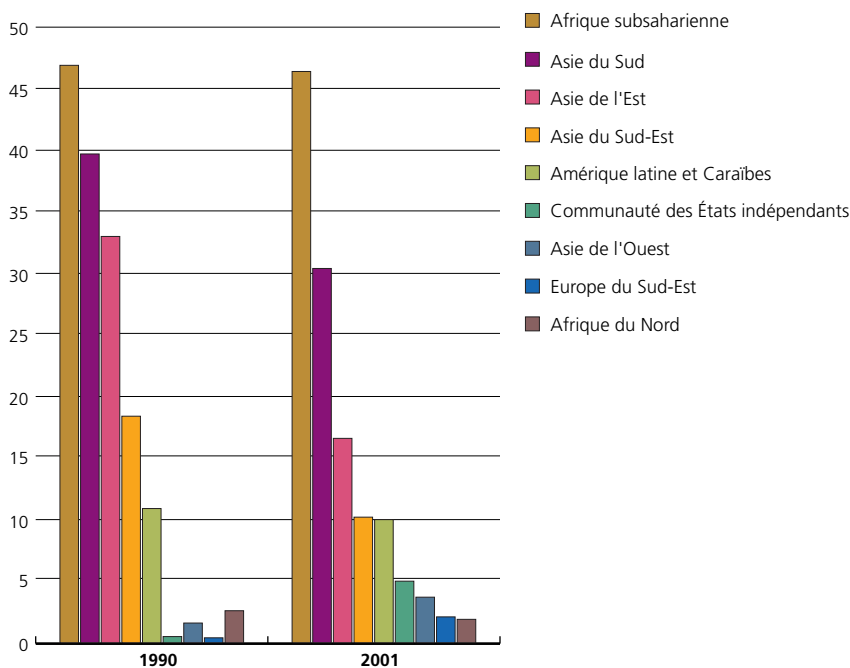
2 Le Viet Nam et la Thaïlande, par exemple, ont réduit de moitié l'incidence de l'extrême pauvreté entre 1990 et 2001. La stratégie pour la réduction de la pauvreté récemment établie au Viet Nam définit, au niveau local, une nouvelle version de l'objectif de réduction de la pauvreté: réduire de 40 pour cent, entre 2001 et 2010, la proportion de personnes vivant au-dessous du seuil international de pauvreté.

3 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies, "Investir dans le développement", 2005.

Les tendances mondiales ne font apparaître qu'une partie de la réalité. Elles ne mettent pas en évidence les différences sensibles entre les pays, ou entre les régions et les populations à l'intérieur d'un pays. Toutefois, même par rapport aux tendances régionales, la caractéristique la plus frappante des données existantes est la forte différence entre les régions du monde en développement (voir figure 1), en termes à la fois de prévalence de la pauvreté extrême et de la faim, et de progrès vers leur réduction. Une fois encore, les différences entre pays peuvent très fortement fausser les résultats.

C'est en **Asie de l'Est** et en **Asie du Sud** que les avancées sont les plus notables. Les progrès réalisés dans les deux pays les plus peuplés, la Chine et l'Inde, font pencher la balance des moyennes pour le monde en développement. En Chine, le taux de pauvreté est tombé de 33 à 17 pour cent entre 1990 et 2001; en Inde, il tombait au cours de la même période de 42 à 35 pour cent. En Inde, toutefois, les taux de réduction de la pauvreté ont été contrebalancés par la croissance démographique, de sorte que le nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême, de l'ordre de 360 millions, demeure à peu près constant⁴. De bons progrès ont été enregistrés dans d'autres régions du continent. Néanmoins, le nombre de personnes extrêmement pauvres demeure très élevé en Asie: 270 millions en Asie de l'Est et 430 millions en Asie du Sud. Par ailleurs, le nombre absolu de personnes sous-alimentées est en augmentation en Asie du Sud, en Asie centrale et en Asie de l'Ouest, ainsi que dans les îles du Pacifique. Il n'est pas surprenant que la mortalité maternelle demeure très élevée en Asie du Sud et que le VIH/sida continue de se développer, tant en Asie de l'Est qu'en Asie du Sud⁵.

FIGURE 1
Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour
 (Base de données sur les indicateurs du Millénaire, ONU 2004)



4 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

5 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

En **Afrique subsaharienne**, la plupart des pays ne sont pas en voie d'atteindre l'OMD 1, et certains d'entre eux connaissent même une régression. La lenteur de la croissance dans la région a eu pour conséquence une augmentation tant du pourcentage que du nombre de pauvres, passé de 227 millions en 1990 à 314 millions en 2001. Le taux de pauvreté est passé de 44,6 à 46,5 pour cent. En fait, on prévoit une nouvelle augmentation du nombre de pauvres, de 314 millions en 2001 à 366 millions d'ici à 2015 (données Banque mondiale et OMD). La situation apparaît même encore plus sombre si l'on exclut les pays relativement riches de l'Afrique australe. Pour 33 pays d'Afrique tropicale, le produit intérieur brut moyen par habitant n'est que de 270 USD, soit à peine 71 cents par jour⁶. Selon les prévisions établies pour l'Afrique subsaharienne, la croissance par habitant serait en moyenne de 1,6 pour cent au cours des dix prochaines années. Ce chiffre est loin d'atteindre celui de la croissance moyenne que devrait connaître la région pour que le niveau de pauvreté soit ramené à la moitié de celui de 1990⁷.

En **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, on prévoit une diminution du nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour, qui passera de 50 millions en 2001 à 46 millions d'ici à 2015 pour autant que le taux régional de croissance par habitant puisse se maintenir à 2,6 pour cent. Au cours des années 90, toutefois, le PIB par habitant n'a augmenté que de 1,5 pour cent par an. Cette performance décevante, et le fait que cette région du monde est celle où l'on rencontre les plus fortes inégalités dans la répartition du revenu, constituent les principaux facteurs expliquant la faiblesse des progrès en termes de réduction de la pauvreté. Les inégalités sont fortes aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur des pays. La région compte quatre pays pauvres très endettés (PPTÉ) bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTÉ, et les moyennes des indicateurs nationaux dans les pays à revenu moyen masquent d'importantes disparités locales dans les conditions sociales en fonction du groupe ethnique, du sexe et de la localisation géographique. La lenteur des progrès de l'Amérique latine vers la réalisation de l'OMD 1 ne devrait pas éclipser les progrès notables accomplis par la région vers la réalisation d'un certain nombre d'autres objectifs.

Au **Proche-Orient** et en **Afrique du Nord**, le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour, bien que relativement faible, n'a pas connu d'amélioration significative depuis 1990. Les pays d'Afrique du Nord sont toutefois en bonne voie pour la réalisation de la plupart des OMD, à l'exception de ceux concernant la réduction du chômage des jeunes et l'égalité entre les sexes sur le plan de l'alphabétisation.

En **Europe de l'Est** et en **Asie centrale et de l'Ouest**, le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a fortement augmenté, passant de 1 pour cent en 1990 à 4 pour cent en 2001, ce qui correspond, en termes numériques, à une augmentation de 2,3 à 17 millions⁸. La sous-alimentation apparaît désormais comme un problème sérieux dans plusieurs pays de cette région⁹.

6 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

7 Il convient toutefois de noter qu'il existe des différences sensibles entre pays africains, dont certains progressent avec succès vers la réalisation de plusieurs des objectifs. C'est ainsi que le Bénin et le Ghana sont en bonne voie pour réduire de moitié l'incidence de la sous-alimentation.

8 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

9 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement à la croisée des chemins – 2005

Compte tenu de cette inégalité des niveaux de développement, les OMD devraient être interprétés en fonction de leur application à chacun des pays en développement. Comme on l'a indiqué plus haut, les moyennes globales masquent les progrès irréguliers. Malgré une nouvelle phase d'expansion économique mondiale, les inégalités des richesses et des possibilités ont atteint des niveaux sans précédent, provoquant des courants migratoires non maîtrisés et contribuant à l'insécurité et aux conflits. L'insécurité locale des pauvres et les tensions sociales au niveau local commencent à jouer un rôle significatif dans le développement de l'insécurité et des tensions sociales au niveau mondial. Dans son évaluation des menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la sécurité internationales, le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, reconnaît que l'extrême pauvreté crée des environnements rendant plus probable l'émergence de menaces telles que le terrorisme et les conflits civils: "La pauvreté [. . .] explique les guerres civiles dans une très large mesure"¹⁰. La pauvreté explique aussi les effets dévastateurs des cataclysmes dans les pays en développement. Les conséquences catastrophiques du tsunami qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004 démontrent clairement que les pauvres sont les plus vulnérables aux désastres naturels et sont les moins capables d'y faire face, compte tenu de leur accès limité à un approvisionnement en eau de boisson salubre, aux services de soins de santé et aux réseaux de communications. Il est impératif d'investir dans la réduction de la pauvreté afin de rendre les personnes moins vulnérables et mieux à même de réagir aux désastres naturels ou provoqués par l'homme.

L'année 2005 est décisive, car il ne reste plus que dix ans pour réaliser les OMD. Au mois de septembre, les dirigeants du monde se réuniront pour faire le point, au terme de ces cinq années, sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Comme on l'a vu plus haut, les résultats atteints à ce jour sont plutôt mitigés – de grands succès dans certaines régions du monde, et une réussite au mieux très limitée dans d'autres. Mais même dans les pays où aucun progrès n'a été réalisé, les années écoulées n'ont pas été des années "perdus". Grâce à l'expérience acquise et aux observations effectuées, il est possible de s'interroger sur certaines des idées, des hypothèses et des modèles de développement retenus dans la recherche d'une réduction accélérée de la pauvreté.

L'une des observations importantes à déduire des progrès significatifs réalisés par certains pays en développement, particulièrement en Asie, est que la croissance d'ensemble au niveau national peut se traduire par une réduction sensible de la pauvreté. Une autre indication précieuse est qu'**il n'existe pas de moyen unique d'atteindre ou de dépasser les objectifs** au niveau national. Des progrès ont été réalisés dans des pays ayant adopté des approches très différentes du développement et de l'organisation des relations économiques. **Différences et innovations nationales sont possibles, voire nécessaires.**

Ces observations ont conduit à examiner de manière plus attentive les conditions qui prévalent dans les pays les plus pauvres et parmi les groupes les plus pauvres, et à mieux comprendre leurs contraintes et leur potentiel spécifiques, afin de mettre en accord les ressources et le soutien.

10 Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. "Un monde plus sûr: notre affaire à tous". New York, décembre 2004, (p.20, en anglais).

La dimension rurale de la pauvreté et le rôle central d'une croissance agricole favorable à la paysannerie pauvre

La dimension rurale

L'une des caractéristiques évidentes de l'extrême pauvreté est qu'elle est concentrée, de manière presque exclusive, dans les zones rurales des pays en développement. La pauvreté chronique est aussi plus fréquente dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et plus spécialement dans les zones éloignées coupées des marchés, des ports ou des centres urbains. Bien que la croissance des populations urbaines soit très rapide et que le nombre d'urbains pauvres augmente, environ **trois quarts des personnes se trouvant dans des conditions de pauvreté absolue vivent dans les zones rurales (voir tableau 1)**. Même en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les trois quarts de la population vit dans les zones urbaines, 40 pour cent des pauvres vivent encore dans les zones rurales¹¹.

Les figures A-4 à A-6 de l'appendice présentent l'évolution de la proportion de la population rurale vivant en dessous du niveau national de pauvreté dans 18 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine¹². Les tendances varient de manière significative d'un pays à l'autre. Une caractéristique, toutefois, demeure constante: dans chaque pays, les chiffres relatifs à la pauvreté rurale sont bien au-dessus de ceux du niveau moyen de pauvreté. En outre, quatre ou cinq au maximum des 18 pays constituant l'échantillon sont en voie de réaliser l'OMD 1 dans les zones rurales.

11 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies.

12 Indicateurs mondiaux de développement, Banque mondiale, 2004, sauf pour ce qui concerne la Chine: PovCal, Banque mondiale, 2004, et l'Indonésie et la Thaïlande, P.G. Warr, 2000.

TABLEAU 1: Proportion de personnes extrêmement pauvres vivant avec 1 dollar par jour dans les zones rurales

Asie de l'Est	79,6
Asie du Sud	77,2
Europe de l'Est et Asie centrale	52,6
Proche-Orient et Afrique du Nord	62,9
Afrique subsaharienne	73,3
Amérique latine et Caraïbes	41,9
Total	74,3

Source: Indicateurs mondiaux de développement, Banque mondiale, 2004.

La pauvreté en termes de revenus n'est pas la seule dimension particulièrement fréquente de la pauvreté dans les zones rurales. La plupart des indicateurs de développement en rapport avec l'éducation, la santé et l'égalité entre les sexes présentent le même profil. On ne fait malheureusement pas la distinction, dans les OMD, entre zones rurales et urbaines, à l'exception des cibles de l'OMD 7 sur l'accès à l'approvisionnement en eau de boisson salubre et aux services d'assainissement. Cette ventilation des cibles a permis, à son tour, de procéder à une évaluation désagrégée de l'ampleur du problème. Le manque d'accès à l'eau de boisson salubre est beaucoup plus important dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La ventilation au niveau des cibles a aussi permis une surveillance désagrégée des progrès. Bien que six régions aient déjà atteint l'objectif dans les zones urbaines, une seule (l'Asie du Sud) est en voie d'y parvenir dans les zones rurales (voir figure A-7 de l'appendice).

La lenteur des améliorations, voire leur absence, dans les zones rurales est sans doute le principal facteur freinant la réalisation de tous les OMD au niveau national. Par conséquent, bien que la pauvreté urbaine augmente rapidement et présente une énorme importance, lutter contre la pauvreté signifie d'abord aujourd'hui transformer la vie et les moyens d'existence des populations rurales. Cette stratégie aurait également une incidence positive sur la pauvreté urbaine et les migrations auxquelles sont contraintes les populations rurales, souvent du fait de l'absence de possibilités d'activités dans les zones rurales.

Malgré la diversité et la complexité des moyens d'existence des ruraux pauvres, la majorité des ménages ruraux dépend principalement de l'agriculture et des petites activités industrielles et de services en rapport avec l'agriculture. Les pauvres sont, pour la plupart, des petits exploitants agricoles, des travailleurs salariés sans terre, des pasteurs et des artisans-pêcheurs. Dans toutes ces catégories, les femmes sont confrontées à des contraintes supplémentaires.

Outre l'objectif concernant la pauvreté et la faim, d'autres OMD ont un rapport direct avec le développement agricole et rural. Tel est le cas, en particulier, de l'OMD 3: "Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes". En effet, ce sont les femmes qui assurent de 60 à 80 pour cent de la production alimentaire dans les pays en

développement. Paradoxalement, plus l'impact des inégalités historiques entre les sexes est grand, plus certaines des femmes rurales les plus pauvres participent activement au changement et savent tirer parti de la moindre occasion pour améliorer leur sort et participer au développement. L'ODD 7: "Assurer un environnement durable" se rattache aussi de manière directe au développement agricole.

Le lien entre croissance agricole et réduction de la pauvreté – Contexte historique

Un examen des évolutions antérieures montrerait que les pays qui parviennent aujourd'hui à réduire la pauvreté sont, pour la plupart, des pays ayant consacré par le passé d'importants investissements aux zones et aux populations rurales. D'autre part, les pays ayant du retard sont principalement ceux qui ont négligé les zones rurales et le monde paysan, ou qui n'ont pas assuré une répartition équitable des terres. En fait, peu d'économies ont atteint une croissance économique reposant sur une large base sans que celle-ci ait été précédée, ou à tout le moins accompagnée, par une croissance agricole et rurale. Dans la quasi-totalité des cas, de l'Europe du XIX^e siècle aux exemples plus récents de la Chine et du Viet Nam au cours des années 80, la croissance agricole a joué un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Il existe de nombreuses illustrations de caractère empirique de cette relation, complexe mais forte, entre croissance agricole et réduction de la pauvreté. C'est ainsi qu'en Inde du Sud, grâce à la Révolution verte, le revenu réel moyen des petits agriculteurs a augmenté de 90 pour cent et celui des travailleurs sans terre de 125 pour cent entre 1973 et 1994 (voir tableau A-3 de l'appendice). L'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à l'augmentation de la productivité agricole a été estimée à 0,72 pour cent en Afrique et 0,48 pour cent en Asie¹³.

Les effets de la croissance agricole sur la réduction de la pauvreté sont spécifiques au contexte local, et sont particulièrement sensibles lorsque: i) l'agriculture occupe une place importante dans les revenus des ruraux pauvres; ii) la répartition des terres est relativement équitable; et (iii) les pauvres consomment des aliments de base non commercialisables. Il n'est donc pas surprenant de constater que **c'est précisément là où l'incidence de la pauvreté est la plus forte que le développement agricole a l'effet le plus fort sur la réduction d'ensemble de la pauvreté**. Au-delà de l'effet direct sur les producteurs pauvres, il existe aussi d'autres effets indirects, plus lents mais puissants: baisse des prix alimentaires, hausse des salaires et augmentation de l'emploi dans le secteur extra-agricole. Dans les économies à dominante agraire, la réduction massive et rapide de la pauvreté dont la Déclaration du Millénaire affirmait la nécessité ne s'est pas produite sans une croissance agricole rapide et reposant sur une large base.

Le rôle des petites exploitations paysannes

Les relations sont particulièrement fortes entre la croissance agricole, le développement des petites exploitations et la réduction de la pauvreté rurale. Les petites exploitations possèdent un certain nombre d'avantages comparatifs aux premiers stades du développement agricole, et notamment un moindre coefficient d'intensité de capital. Les petits ménages agricoles ont des habitudes de consommation plus favorables à la promotion de la croissance de l'économie extra-agricole locale et de celle des agglomérations rurales. À la différence des grandes exploitations agricoles, ils consacrent une part plus élevée de leur revenu supplémentaire à l'achat de produits ruraux non commercialisables, créant ainsi une demande accrue concernant les nombreux biens et services à forte intensité de main-d'oeuvre produits dans les villes et villages locaux. Ces liaisons avec la croissance induite par la demande offrent aux petits exploitants et aux travailleurs sans terre de plus grandes possibilités d'activités productrices de revenu¹⁴.

Dans les premiers stades du développement, à condition que l'investissement public soutienne l'augmentation de la production vivrière des pauvres, les petits agriculteurs emploient une grande partie de leur surcroît de revenu pour consommer leurs excédents de production et ceux de leurs voisins. Le progrès technique dans les domaines des semences, des infrastructures et de la gestion de l'eau sur les petites exploitations privées permet d'accroître la productivité plus vite que les prix ne baissent, ce qui entraîne une amélioration du niveau de vie des paysans, des ouvriers agricoles et des acheteurs de produits alimentaires. À des stades de développement plus avancés, les investissements publics supplémentaires peuvent servir à renforcer les infrastructures nécessaires pour la production, à petite échelle et au moyen de méthodes à forte intensité de main-d'oeuvre, de produits alimentaires dont une partie sont vendus et le reste permet de diversifier et d'améliorer le régime alimentaire des producteurs pauvres, ainsi que de créer des emplois. Dans ces deux étapes, l'expansion des activités rurales extra-agricoles apporte une contribution croissante aux revenus ruraux, mais elle est tributaire de la demande qui résulte de la prospérité des petits agriculteurs¹⁵.

Un regard sur les années 90 fait apparaître une corrélation frappante entre les tendances régionales de la croissance agricole et les progrès dans la réduction de la pauvreté évoqués plus haut. Le progrès vers la réalisation de l'OMD 1 au cours des années 90, particulièrement en Asie de l'Est et du Sud-Est, est associé à une croissance agricole rapide dans un contexte de répartition relativement égalitaire des exploitations et d'augmentation de la productivité de la main-d'oeuvre agricole. Par contre, la pauvreté qui persiste ou qui croît à de très hauts niveaux en Afrique subsaharienne est en corrélation avec la stagnation de la productivité de l'agriculture et la baisse du niveau de production par habitant.

14 Hazell, 2004.

15 Rapport sur la pauvreté rurale, 2001.

L'évolution de l'environnement mondial

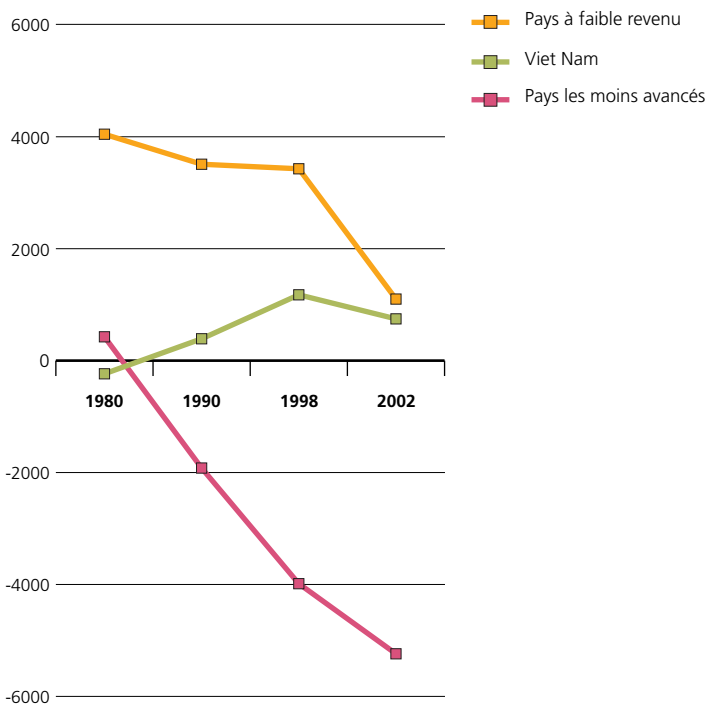
Aujourd'hui, les populations rurales extrêmement pauvres (en particulier en Afrique) sont confrontées à d'autres défis que ceux auxquels ont dû faire face les populations parvenues à une croissance agricole durable il y a 20 ou 30 ans. Dans le domaine de l'infrastructure, par exemple, la densité du réseau routier en Afrique était, en 2000, environ dix fois plus faible que celle de l'Inde au début de la Révolution verte. Et bien que l'épuisement des éléments nutritifs du sol constitue le principal obstacle biophysique à l'augmentation de la productivité en Afrique subsaharienne, les prix des engrais au seuil de l'exploitation sont de quatre à six fois plus élevés en Afrique que dans le reste du monde. Les tendances mondiales, notamment la faiblesse des prix agricoles, la concurrence accrue pour les marchés et les ressources, et l'extension de l'épidémie du VIH/sida, ainsi que l'adoption, dans de nombreux pays, de politiques moins favorables, constituent autant de défis nouveaux et immenses.

FIGURE 2

Tendances concernant la position nette des échanges agricoles des pays à faible revenu et des pays les moins avancés

Moyenne par période quinquennale, en millions de USD

(Source: FAOSTAT)



Termes de l'échange

Les termes de l'échange se sont détériorés pour les paysans pauvres. Cette évolution a réduit la demande locale de produits non commercialisables et les effets positifs de cette demande sur les liaisons de consommation et la croissance dans les zones rurales. Dans de nombreux pays en développement, l'influence croissante qu'exercent les zones urbaines sur les décideurs se traduit par une modification des objectifs de la politique de développement, la fourniture de produits alimentaires à bas prix aux zones urbaines étant privilégiée aux dépens de la formation de revenu rural et de la réduction de la pauvreté rurale. La faiblesse des prix mondiaux et l'insuffisance des systèmes de transport ruraux font qu'il est moins coûteux et plus facile de faire appel aux marchés internationaux pour approvisionner les grandes villes que d'investir dans le développement rural local pour favoriser la production domestique¹⁶. Dans la plupart des pays les moins avancés (PMA), les importations de produits agricoles dépassent désormais les exportations agricoles. La figure 2 présente les tendances récentes concernant l'évolution de la position nette moyenne des échanges agricoles des pays à faible revenu et des PMA, en les comparant à celle du Viet Nam, l'un des meilleurs exemples de réussite de la croissance agricole (et de la réduction de la pauvreté) en Asie au cours des années 90. Le Viet Nam ne constitue peut-être pas la seule exception, mais la tendance indique clairement que, dans l'ensemble, la demande de produits agricoles des pays pauvres est de moins en moins satisfaite par l'offre mondiale de producteurs de pays pauvres. Ces tendances montrent aussi que les recettes des exportations agricoles traditionnelles de ces pays couvrent de moins en moins les coûts de leurs importations agricoles.

Programmes d'ajustement structurel et faiblesse des circuits de commercialisation

Les programmes d'ajustement structurel, en particulier en Afrique subsaharienne, ont eu pour résultat de priver de nombreux petits exploitants de tout accès aux services et aux intrants clés, notamment le crédit agricole et la vulgarisation. Bien que ces services semi-publics n'aient jamais été très efficaces pour les pauvres, ni viables sur le plan financier, ils n'ont pas été remplacés, dans de nombreuses zones, par d'autres prestataires de services plus efficaces. L'élimination des subventions, qui n'a pas été accompagnée d'une amélioration de l'accès au marché et d'une réduction des coûts de transaction, a rendu prohibitif le prix de certains intrants essentiels. À cause de la libéralisation et du démantèlement des programmes de stabilisation des prix, les paysans sont confrontés à une plus grande instabilité des prix à la production. Cette augmentation du risque et de la vulnérabilité liés au marché est particulièrement néfaste aux petits exploitants agricoles vivant dans des régions éloignées ne disposant que d'infrastructures médiocres, et aux paysans qui doivent déjà faire face à des risques climatiques ou agroécologiques élevés. Les ruraux pauvres n'ont plus autant de soutien pour adapter et diversifier leur production sur un marché en mutation rapide, alors que précisément l'adaptation, la diversification, l'intensification et des circuits d'approvisionnement efficaces sont devenus encore plus nécessaires. La libéralisation et la mondialisation des échanges entraînent des changements spectaculaires dans les

circuits de commercialisation de tous les types de pays. Les petits exploitants agricoles doivent affronter la concurrence sur des marchés plus exigeants en termes de qualité et de sûreté alimentaire, davantage concentrés et intégrés, et beaucoup plus ouverts à la concurrence internationale.

Politiques agricoles et commerciales des pays développés

Les politiques agricoles mises en œuvre par de nombreux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) font qu'il est très difficile, pour les petits paysans des pays en développement, d'être concurrentiels. Ces paysans doivent faire face non seulement aux fluctuations des prix de leurs exportations traditionnelles et aux restrictions à l'accès aux marchés des pays riches, mais aussi, sur leurs propres marchés intérieurs, à une concurrence déloyale concernant les produits alimentaires de base tels que les céréales et les produits animaux – déloyale non seulement à cause des subventions, mais aussi à cause du caractère extrêmement inéquitable de l'accès aux intrants qui pourraient améliorer leur compétitivité, notamment le capital nécessaire aux investissements, à la technologie et à l'information économique de base. Ces éléments moteurs représentent des défis particuliers, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où les petites exploitations occupent une place prédominante. Lorsque les forces du marché sont seules à intervenir, les principales bénéficiaires de la nouvelle agriculture libéralisée et à valeur élevée sont les grandes exploitations à vocation commerciale, disposant de bons accès aux routes et aux marchés.

Maîtrise des ressources naturelles

Les relations économiques et politiques internationales ont changé, et ces évolutions ont provoqué, aux niveaux national et local, des processus de changement impliquant, pour les ruraux pauvres, d'immenses défis. Les ruraux pauvres sont confrontés à de nouvelles formes de concurrence pour les ressources dont dépend leur existence. Conséquence de leur rareté, la valeur sous-jacente de l'eau, de la terre et des forêts augmente. En principe, cela devrait constituer un avantage pour les communautés rurales – puisque la valeur de "leur" patrimoine s'accroît. En pratique, cette situation est dangereuse. D'une part, les petits paysans ne sont pas en mesure d'utiliser cette valeur accrue comme levier pour obtenir un meilleur accès aux capitaux d'investissement parce que, dans de nombreuses zones rurales, il n'existe aucune institution financière, et surtout pas d'institutions capables d'accorder des prêts à moyen terme pour des investissements productifs. D'autre part, c'est précisément cet accroissement de la valeur qui incite davantage les groupes privilégiés à tenter de s'en emparer. Plutôt que de rendre plus sûrs les moyens d'existence des ruraux pauvres, le changement de la valeur de leur patrimoine entraîne une concurrence accrue avec des intérêts plus puissants.

Augmentation des investissements dans le cadre de politiques favorables aux pauvres

Les activités et les marchés agricoles dont dépendent les moyens d'existence des ruraux pauvres sont considérablement influencés par leur répartition territoriale, leur forte dimension sociale et culturelle, leur dépendance à l'égard de facteurs naturels et la faible élasticité des marchés des produits alimentaires. Du fait de ces caractéristiques particulières, les investissements publics en matière de biens publics et les politiques et les institutions publiques ont été et demeurent une condition essentielle pour favoriser un développement de grande ampleur dans le secteur rural. Les choix opérés par les gouvernements à propos de leurs politiques et des investissements publics déterminent l'orientation et le rythme du développement de l'entreprise agricole privée et, en particulier, de son caractère favorable (ou défavorable) aux pauvres. La politique des pouvoirs publics et l'investissement rural dans la croissance favorable aux pauvres jouent un rôle moteur particulièrement important dans les pays et les régions à prédominance agraire, caractérisés par de fréquentes défaillances du marché et par des risques et des coûts de transaction élevés. Ces pays et régions sont ceux où vivent la majorité des ruraux pauvres.

23

Orientations récentes du soutien public à l'agriculture

Corrélation entre le soutien des pouvoirs publics et les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

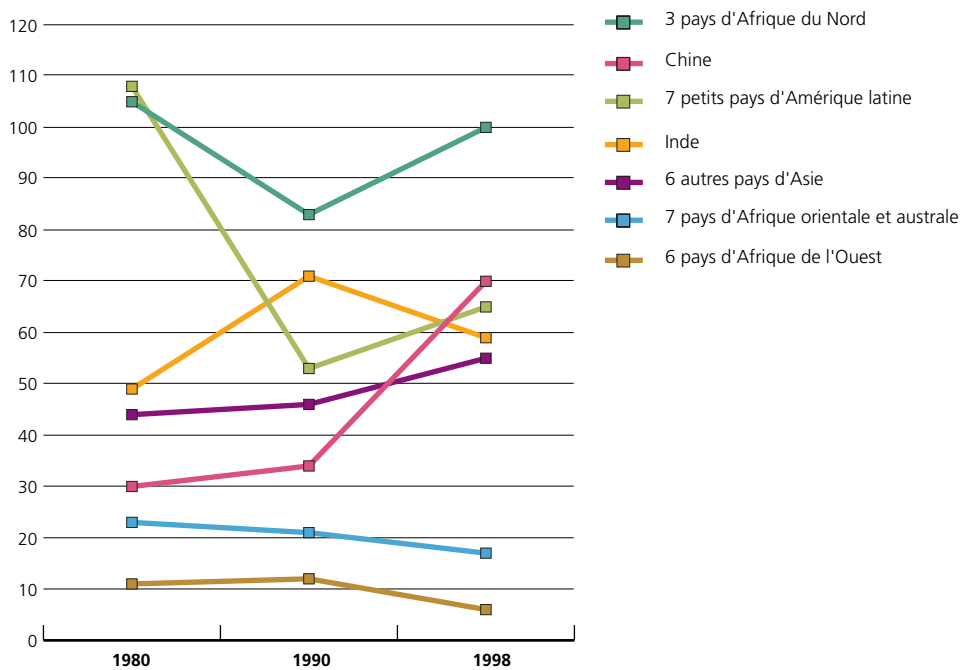
On observe, pour les vingt dernières années, une nette corrélation entre l'augmentation du niveau des dépenses consacrées par les pouvoirs publics à l'agriculture dans les pays en développement et les progrès vers la réalisation de l'OMD 1 (voir la figure 3¹⁷ ci-dessous

et la figure A-1 de l'appendice). La comparaison entre l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud est très révélatrice: les rapides progrès vers la réalisation de l'OMD 1 observés en Asie sont en corrélation avec les niveaux, élevés et croissants, des dépenses publiques par habitant des zones rurales consacrées à l'agriculture; en Afrique subsaharienne, par contre, où le niveau des dépenses publiques dans le secteur agricole est extrêmement faible et a encore baissé au cours des années 90, aucun progrès n'a été réalisé. Pour six pays d'Afrique de l'Ouest, la part moyenne des dépenses publiques consacrées à l'agriculture a diminué, tombant de 4,1 pour cent en 1980, chiffre déjà très modeste, à 1,7 pour cent en 1998. Ce niveau de soutien public – correspondant à moins de 10 USD par habitant des zones rurales – est à l'évidence incompatible avec les processus de développement agricole reposant sur une large base intervenus dans d'autres régions du monde en développement.

Évolutions de l'aide publique au développement au secteur de l'agriculture

L'aide internationale au développement n'a pas compensé le très grave désengagement des gouvernements des PMA du secteur agricole et rural. Au contraire, elle a suivi cette tendance ou y a contribué. L'aide publique au développement (APD) à l'agriculture des

FIGURE 3
Montant des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par habitant des zones rurales en USD de 1995
 (Source: Fan et Rao, 2003)



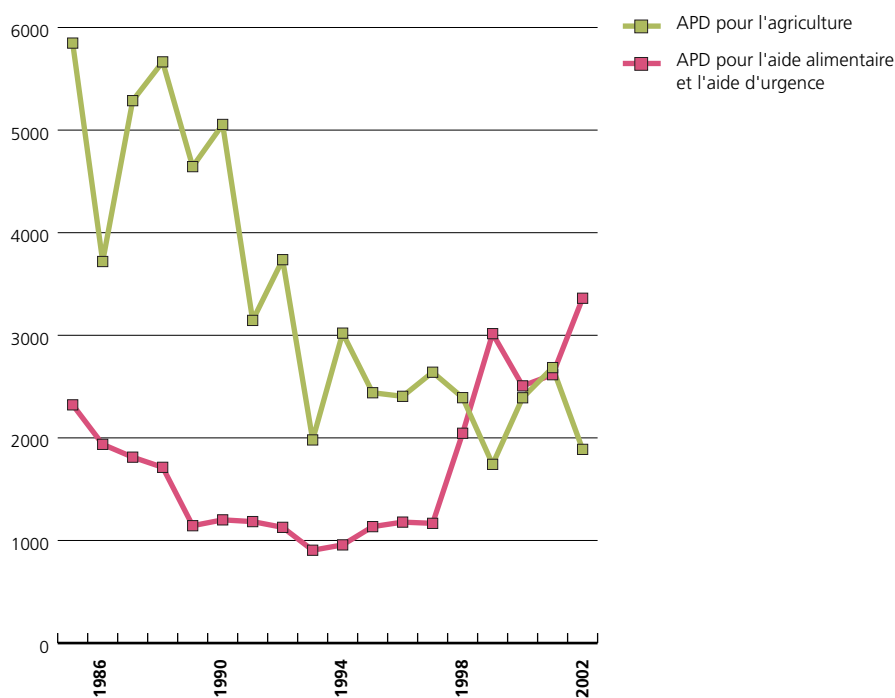
pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu a constamment diminué de 1985 à 2000 (voir la figure 4). Pour la période 1983-1987, l'APD annuelle moyenne à l'agriculture s'élevait à 5,14 milliards de USD (prix de 2002). Elle est tombée à 2,22 milliards de USD pour la période 1998-2002. Le recul est encore plus frappant si l'on ne prend en compte que les PMA: l'APD annuelle à l'agriculture de ces pays est passée de 2,51 milliards de USD pour la période 1983-1987 à 0,94 milliards de USD pour la période 1998-2002, soit une diminution de 62 pour cent en 15 ans. On observe un schéma semblable pour les prêts accordés par les institutions financières internationales. En 2002, par exemple, les prêts consacrés à des investissements dans le secteur agricole représentaient 7,9 pour cent du total des prêts de la Banque mondiale, alors qu'ils atteignaient 30 pour cent au début des années 80. Par contre, les aides alimentaire et d'urgence aux PMA et aux pays à faible revenu, en baisse entre 1985 et 1993, augmentaient de nouveau au cours de la seconde moitié des années 90. En 1999, pour la première fois, elles dépassaient l'APD à l'agriculture (voir aussi les tableaux A-5 et A-6 de l'appendice).

FIGURE 4

APD pour l'agriculture et APD pour l'aide alimentaire et l'aide d'urgence – Ensemble des donateurs aux PMA et à d'autres pays à faible revenu

en millions de USD, prix de 2002

(Source: OCDE)



Cohérence des politiques

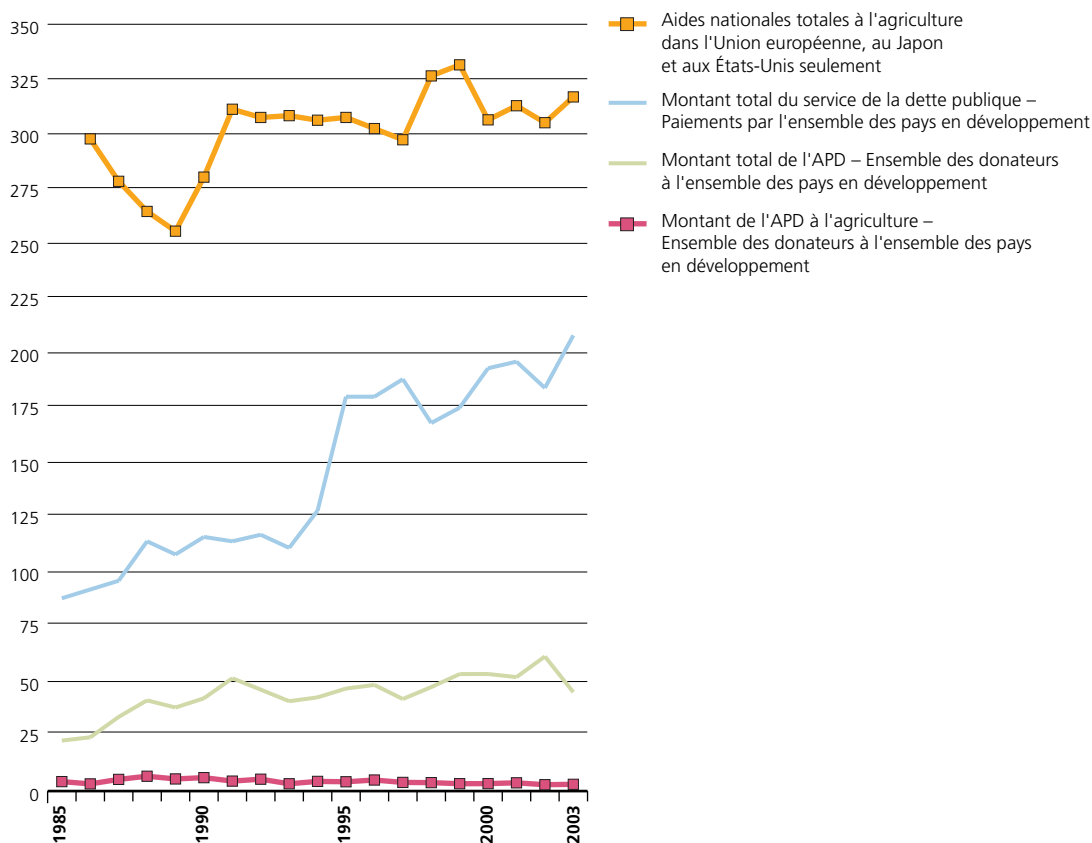
L'aide publique à l'agriculture varie considérablement d'une région à l'autre du monde. Une tendance est néanmoins évidente: c'est dans les pays riches, où la productivité de quelques millions de producteurs est de 100 à 1 000 fois plus forte que celle des petits exploitants des pays en développement, que les montants des ressources publiques allouées à l'agriculture sont les plus élevés.

La figure 5 présente une comparaison entre le montant total des aides nationales à l'agriculture dans l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis et le montant total de l'APD à l'agriculture pour l'ensemble des pays en développement au cours des 28 dernières années. L'énorme écart qui sépare ces chiffres est au centre des désaccords dans le cadre du cycle de négociations commerciales de Doha. Et il constitue certainement l'un des principaux obstacles à la réalisation de l'OMD1.

FIGURE 5
Évolution des aides nationales à l'agriculture dans les pays développés et APD destinée à l'agriculture
(et évolution du montant total de l'APD et du service de la dette dans les pays en développement)

Données en milliards de USD

(Source: OCDE)



C'est grâce à l'engagement des mouvements sociaux de par le monde que le débat sur la "cohérence" des politiques pratiquées par les pays riches à l'égard du monde en développement en une ère de mondialisation s'est intensifié, et le problème de la cohérence est particulièrement aigu dans le contexte de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Compte tenu de la concurrence mondiale toujours croissante pour les marchés, et à travers les marchés, les politiques agricoles publiques et les capacités privées d'investissements agricoles dans le monde sont en situation d'interaction directe elle aussi toujours croissante – et elles favorisent les riches plutôt que les pauvres. Bien que les moyens d'existence de 75 pour cent des pauvres dépendent de l'agriculture et d'activités rurales connexes, et malgré l'engagement universel en faveur de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, les politiques concernant la réglementation des échanges et des marchés agricoles sont celles qui connaissent les plus fortes distorsions, et qui sont les moins propices à la réalisation des OMD.

L'émergence d'un consensus?

Un consensus commence à se dégager quant au rôle central que doit jouer le développement rural et agricole dans la réalisation des OMD. Au Sommet d'Évian, en 2003, les pays du G8 ont réaffirmé avec force l'importance de l'agriculture pour la réduction de la pauvreté et le soutien à l'agriculture en tant qu'instrument décisif dans le cadre de l'APD.

Après l'adoption, en 2003, de sa nouvelle stratégie de développement rural ("Atteindre les ruraux pauvres"), la Banque mondiale a augmenté ses prêts ruraux, qui ont atteint 41 pour cent du montant total de ses prêts en 2003, l'essentiel de cette augmentation étant encore, toutefois, consacré à l'enseignement, la santé et l'infrastructure en milieu rural. Les prêts à l'agriculture demeurent relativement faibles: 1,3 milliard de USD en 2004 contre 2,1 milliards de USD en 1998-99 (voir le tableau A-6 de l'appendice).

Réunis en juillet 2003 à Maputo, au Mozambique, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine s'étaient engagés à consacrer au moins 10 pour cent des ressources budgétaires nationales à la mise en œuvre de politiques rationnelles de développement agricole et rural. Un an plus tard, les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe réaffirmaient leur volonté d'accélérer le développement agricole et d'augmenter le financement de l'agriculture pour le porter, dans un délai de cinq ans, à 10 pour cent au moins des budgets nationaux.

Le rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies reconnaît que: "C'est le petit exploitant agricole qui est à l'épicentre mondial de l'extrême pauvreté. Dans beaucoup de pays en développement, l'essentiel de l'activité économique du secteur privé repose sur les petits paysans, de sorte que l'amélioration de leur situation économique ouvre à leurs pays de formidables perspectives de croissance à long terme". En l'occurrence, le Projet Objectifs du Millénaire a choisi le développement rural comme le premier d'une série de sept trains d'investissement public en faveur de la réalisation des OMD. Les 37 recommandations pratiques adoptées dans ce domaine visent quatre objectifs: i) rendre les exploitations plus productives (la "Révolution verte" du XXI^e siècle); ii) augmenter les revenus des petits exploitants grâce à l'accès de leurs produits aux

marchés; iii) améliorer le sort des paysans sans terre; iv) étoffer les services essentiels dans les zones rurales afin de réaliser les autres Objectifs¹⁸. Cette proposition détaillée cadre avec l'idée fondamentale selon laquelle la réalisation des OMD ne donnera pas aux pauvres un filet de sécurité, mais plutôt une échelle qui leur permettra d'échapper à la pauvreté. Et c'est l'augmentation de l'investissement privé et public qui fournit cette échelle.

Ce programme d'investissements favorables aux pauvres, associé à un appel à de fortes augmentations de l'APD et à un allègement de la dette, est assez semblable aux propositions d'autres acteurs clés au sein de la communauté internationale du développement, notamment le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la FAO. Du côté des donateurs, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a entrepris de définir un nouveau programme de travail pour l'agriculture, et plusieurs pays membres de l'OCDE, dont le Canada et la Norvège, ont accru leur aide bilatérale à l'agriculture.

Il s'agit là d'une série de signaux encourageants, mais ils doivent encore se traduire en un accroissement des flux financiers. Depuis le Sommet du Millénaire, l'APD totale (ensemble des secteurs et des donateurs) est passée de 50 milliards de USD par an à 68 milliards en 2003. Néanmoins, outre la mobilisation de leurs ressources propres et les avantages retirés d'un système d'échanges plus ouvert, les pays pauvres auront encore besoin d'une APD d'au moins 100 milliards de USD par an pour réaliser les OMD¹⁹.

La sensibilisation accrue à la gravité de la problématique de la pauvreté rurale donne à penser que l'aide destinée au développement rural et agricole augmentera, mais **la réduction durable de la pauvreté ne se résume pas à une poursuite du transfert de ressources. Il s'agit d'un cadre d'action et de capacités à tous les niveaux, que les pauvres peuvent utiliser pour mieux protéger et utiliser leurs propres ressources. Une simple augmentation des ressources affectées aux investissements publics ne suffira pas, à elle seule, à faire la différence requise.**

Domaines et approches clés pour des investissements favorables aux ruraux pauvres

Deux raisons majeures expliquent le caractère limité des succès antérieurs dans de nombreux pays à faible revenu et PMA: cadre de l'action gouvernementale mal adapté à la situation, et incapacité de définir des approches et des modalités d'action adéquates. La question n'est pas seulement de savoir **ce** qu'il faut faire, mais aussi de **comment** il faut le faire. Les enseignements tirés d'autres interventions publiques, plus ou moins réussies, sont essentiels pour le choix des priorités et des approches justes concernant les investissements dans les domaines de la production agricole, des entreprises extra-agricoles, des services financiers, du développement de marchés et de l'infrastructure. Ces enseignements montrent que **dans la plupart des domaines d'investissement, les processus locaux partant de la base et les institutions locales gérées par les pauvres ou devant leur rendre compte sont essentiels pour parvenir à des résultats durables.**

18 Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies: "Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement".

19 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2004.

La problématique de la pauvreté doit être exprimée en termes de personnes – et de leur capacité de se libérer de la pauvreté – plutôt qu'en termes de transferts, à partir du sommet, de connaissances, de technologie et d'investissements en capital physique, ce qui a longtemps constitué la pratique prédominante. Par conséquent, le développement d'un capital social local et un soutien aux processus locaux sont des éléments clés de toute stratégie de réduction de la pauvreté. C'est le capital social qui permet aux communautés de gérer efficacement les ressources naturelles, d'assurer l'héritage harmonieux des terres, de prendre soin des orphelins du VIH/sida ou d'encourager l'innovation agricole. L'autonomisation des communautés rurales, de groupes ayant des intérêts communs spécifiques au sein de ces communautés (en particulier des groupes de femmes), et de fédérations de ces groupes devrait donc constituer le point de départ de tous les efforts de développement rural favorables aux pauvres. L'autonomisation consiste à fournir aux ruraux pauvres l'appui dont ils ont besoin pour développer les connaissances, les compétences et les capacités organisationnelles nécessaires pour avoir accès aux ressources et aux services, pour négocier avec les intermédiaires du marché du secteur privé, et pour influencer les politiques et les investissements des pouvoirs publics.

Pour garantir l'efficacité des investissements actuels et supplémentaires, les partenaires du développement doivent commencer par appuyer les solutions qui seront élaborées par les pauvres eux-mêmes, de concert avec les institutions locales et les processus locaux par lesquels ils négocient avec leurs partenaires commerciaux et avec les autorités locales et nationales. Les ruraux pauvres sont confrontés à de multiples défis majeurs: actifs productifs et services de soutien agricole; possibilités dans le secteur rural extra-agricole; accès au marché; services financiers ruraux; et infrastructure rurale.

Actifs productifs des petits exploitants et services d'appui à l'innovation

Environ 80 pour cent des terres cultivées dans le monde sont exploitées en conditions pluviales, et leur production couvre 60 pour cent des besoins mondiaux en produits alimentaires et en fibres. Comment leur productivité pourrait-elle être accrue pour les pauvres? Les voies à suivre sont complexes et varient d'une région à l'autre, mais les possibilités de diversification et d'accroissement de la productivité sont considérables. Dans de nombreuses régions pauvres, le principal défi pour l'avenir de l'agriculture sera sans doute d'inverser le processus de déclin de la fertilité des sols. Il existe heureusement de réelles possibilités d'arrêter la dégradation des sols et d'inverser ce processus par l'introduction de technologies et de pratiques peu coûteuses. Les techniques de conservation des sols et de récupération de l'eau peuvent apporter des avantages à long terme pour la base de ressources naturelles, tout en offrant la possibilité immédiate d'une augmentation de la production et, par la suite, d'une intensification des systèmes de production. Il faut pour cela des systèmes accessibles associant connaissances locales et régimes sûrs de propriété de la terre (et de l'eau) permettant aux pauvres d'appliquer leurs connaissances et assurant la rentabilité des investissements consacrés à l'amélioration des terres. Il convient de renforcer les liens entre la recherche, la

vulgarisation et les paysans pauvres, en adoptant des approches nouvelles et novatrices encourageant le dialogue plutôt que les approches descendantes classiques.

Investir davantage dans les systèmes d'irrigation constitue également un moyen de se libérer de la pauvreté, car ils réduisent les risques climatiques dans les régions sèches et augmentent le rendement et l'intensité de culture. Les systèmes d'irrigation communautaires sont plus efficaces parce que le travail nécessaire au prélèvement et à la conduite de l'eau est à la portée des associations de paysans. Les méthodes d'irrigation à petite échelle, peu coûteuses et à forte intensité de main-d'œuvre sont également importantes parce qu'elles sont accessibles aux petits exploitants disposant de peu de capital ou de crédit. Investissements matériels et technologie adéquate ne sont toutefois pas suffisants. Des structures institutionnelles, et spécialement des associations d'irrigants et des coopératives de commercialisation solides, sont essentielles pour contrebalancer les inégalités d'accès aux ressources en terre et en eau, pour gérer les infrastructures communautaires et pour garantir la rentabilité financière de la production dont dépendent la maintenance et la viabilité des systèmes d'irrigation autogérés.

La technologie et l'équipement modernes ont laissé de côté de nombreux petits paysans dans les zones marginales, et peu de progrès ont été réalisés dans la mise au point de technologies appropriées aux zones arides, aux hautes terres et aux zones montagneuses. Même dans les zones où existent les technologies adéquates, elles ne parviennent pas toujours aux petits exploitants du fait de l'insuffisance des services de vulgarisation, de la mauvaise utilisation des outils de communication et de dissémination, et du manque d'accès aux intrants et au crédit.

Pour traiter certains de ces problèmes, les approches partant de la base en matière de recherche et de développement agricole se sont avérées plus efficaces. Ces approches permettent aux exploitants agricoles non seulement de participer à la conduite des essais de recherche, mais aussi de jouer un rôle de premier plan dans le choix des thèmes de recherche. Diverses approches novatrices sont apparues après l'effondrement du système normalisé de recherche et de vulgarisation, et notamment les écoles d'agriculture de terrain, où sont appliquées des méthodes expérimentales d'apprentissage.

Le secteur rural extra-agricole

L'économie rurale extra-agricole apporte une contribution essentielle et croissante à l'emploi et au revenu des pauvres dans les zones rurales, en particulier pour les femmes et les jeunes. Son développement est également capital pour le développement agricole lui-même, par le biais de liaisons en amont et en aval avec la production agricole. Il faudrait donc mettre en place une articulation entre l'appui aux petits services et industries ruraux et le développement de systèmes agro-alimentaires et de circuits de commercialisation. On dispose désormais d'une vaste expérience dans le domaine de l'appui au développement des petites entreprises rurales, et il s'agit ici d'un domaine dans lequel une innovation constante est particulièrement nécessaire.

Accès au marché

Les petits producteurs ruraux sont confrontés, pour la vente de leurs produits, à de grandes difficultés: coûts de transport élevés, faibles économies d'échelle, manque d'information, risque élevé, taxes légales et illégales, intermédiaires trop nombreux et pertes matérielles excessives. Les marges de commercialisation sont plus faibles pour les cultures d'exportation, secteur dans lequel la concurrence tend à être plus rude. Les coûts de commercialisation sont particulièrement élevés pour les exploitants des villages éloignés ou moins accessibles, où les acheteurs peuvent profiter de leur situation de monopsonne.

La mondialisation crée de nouveaux défis pour les petits producteurs ruraux, mais elle offre aussi de nouvelles possibilités d'accès à des marchés nationaux et internationaux dynamiques sur lesquels les petits producteurs ont, du moins potentiellement, un avantage comparatif. Les cultures à valeur élevée et les produits issus de l'agriculture biologique, par exemple, représentent une solution de remplacement prometteuse pour les petits exploitants agricoles dans de nombreux pays en développement. Les petits paysans doivent toutefois, pour pouvoir tirer parti de ces nouveaux marchés, surmonter un certain nombre d'obstacles tels que le manque de savoir-faire technique, le manque d'infrastructures et d'installations de transformation appropriées, l'insuffisance des informations sur le marché, des procédures de certification complexes et coûteuses, et des financements insuffisants. Peu de mesures ont été prises pour réduire les obstacles auxquels sont confrontés les producteurs en termes de besoins d'information, de formation, de renforcement des capacités et de développement des aptitudes à la gestion, qui limitent leur participation aux marchés locaux et internationaux. Une telle

Encadré 2: Développement des entreprises rurales au Ghana

Au Ghana, le Projet en faveur des petites entreprises rurales a été conçu de manière à faire fond sur les réformes économiques du gouvernement en aidant les entrepreneurs ruraux privés à tirer parti des possibilités offertes par la libéralisation de l'économie. L'objectif était de faciliter l'accès des producteurs, en particulier des femmes et des plus pauvres, à des services de qualité capables de les faire bénéficier des connaissances, des compétences, des services consultatifs et de l'aide financière nécessaires à la création d'activités rurales viables productrices de revenu et d'améliorer la rentabilité et la viabilité des activités existantes. Des centres de services en matière de technologie rurale ont apporté leur appui au transfert de technologie, aux programmes d'apprentissage et à une formation complémentaire. Des centres de conseil aux entreprises ont fourni une formation et des conseils en matière commerciale. Un fonds de développement des entreprises rurales a fourni des crédits collectifs par l'intermédiaire de 33 banques participantes sous l'égide de la Banque du Ghana. Des routes de desserte ont été remises en état pour faciliter l'accès aux marchés. Le projet a parfaitement réussi à créer de nouvelles entreprises viables et à améliorer la capacité d'entreprises existantes, permettant à la fois une augmentation significative des revenus des entrepreneurs et un développement des possibilités d'emploi salarié. Une évaluation intérimaire du projet a recommandé le lancement d'une seconde phase qui, s'inspirant des enseignements tirés de la première phase, transposera l'approche et la méthodologie à une plus grande échelle dans tous les districts ruraux du pays, sur une période de huit ans.

participation exige avant tout l'autonomisation, sur les plans de l'organisation et des connaissances, des ruraux pauvres pour leur permettre de négocier de meilleures relations sur le marché et d'influer sur les politiques et sur les institutions ayant pour mission de réglementer ces relations.

Dans toute stratégie destinée à réduire la pauvreté rurale, plusieurs éléments revêtent une importance critique: rendre les marchés plus accessibles, les étendre sur le plan géographique, et améliorer les termes de la participation des ruraux pauvres à ces marchés. L'une des approches consiste à mettre l'accent sur la chaîne de valorisation de denrées spécifiques produites par les petits paysans. Mais il faut aussi améliorer les conditions du marché en termes généraux, en investissant dans les organisations de paysans et de microentrepreneurs, en renforçant le champ d'action des intermédiaires sur le marché, et dans les infrastructures, les communications et le courtage.

Services financiers ruraux

Une condition est essentielle aux investissements et à la croissance favorable aux pauvres: il faut que des services financiers répondant aux besoins des producteurs pauvres soient disponibles dans les zones rurales, pour les activités agricoles et extra-agricoles. Les producteurs privés ne disposant que de ressources limitées ne peuvent pas investir s'ils n'ont pas accès à de tels services.

Il n'existe pas de modèle de finance rurale universellement efficace, mais il existe un besoin universel de services d'épargne et de crédit. La demande de services financiers varie selon les producteurs ruraux, et tout système viable se devra d'être pluraliste. L'une des approches possible consiste à favoriser des systèmes complets de finance rurale, permettant aux groupes d'auto-assistance, aux organisations communautaires/paysannes, aux institutions de microfinance et aux banques commerciales de jouer des rôles différents et complémentaires dans la fourniture d'une série de services financiers aux pauvres des zones rurales. Une autre approche communément admise consiste à mettre en place des institutions spécialisées compétentes privilégiant la mobilisation de l'épargne locale, offrant des prêts non ciblés et mettant l'accent sur le développement de produits financiers adaptés aux petits producteurs. Les modèles institutionnels sont d'une grande diversité: répliques de la Grameen Bank, liaisons groupes d'auto-assistance/banques, et ONG financières; chacun de ces modèles doit être adapté aux conditions et aux dynamiques locales.

Infrastructure rurale

Il est impossible, en l'absence d'infrastructures rurales de base appropriées (routes, communications, électricité et énergie, éducation, systèmes de santé et d'assainissement, approvisionnement en eau de boisson salubre), de tirer des bénéfices d'activités productrices de revenu, qu'elles soient agricoles, forestières ou extra-agricoles, ou d'en assurer la durabilité. Bien que l'importance, pour le développement agricole et rural, de la création de réseaux routiers adéquats soit largement reconnue, les gouvernements ont souvent alloué la plus grande partie de leurs budgets de

transport à des projets de prestige, tout en économisant sur les routes secondaires et les routes d'accès aux marchés dans les zones agricoles et sur leur maintenance, alors que ces deux catégories offrent généralement des rapports coûts-avantages beaucoup plus favorables.

Plus de deux milliards de personnes, vivant pour la plupart dans les zones rurales, n'ont pas accès à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des systèmes d'assainissement (OMD 7). Il ne faut donc pas s'étonner que les populations rurales pauvres considèrent que l'approvisionnement en eau de boisson salubre est une priorité absolue, et que son absence constitue un sérieux obstacle à la productivité. Mises à part les raisons d'ordre sanitaire, la construction et l'entretien de puits à proximité des villages permettraient à de nombreuses femmes et filles d'âge scolaire d'économiser chaque jour de deux à trois heures, temps consacré à aller chercher de l'eau.

Innovation et utilisation à plus grande échelle

Il est essentiel, pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, d'accroître les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres. L'engagement de ressources est certes indispensable, mais le succès dépendra aussi de

Encadré 3: Programme de services financiers ruraux en République-Unie de Tanzanie

Ce programme aide le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie à concevoir et à formuler un système financier national complet qui englobe les éléments suivants: i) élaboration des cadres institutionnel et juridique appropriés pour permettre aux institutions locales de microfinancement d'opérer comme des banques privées; ii) renforcement des capacités institutionnelles des institutions financières rurales, en particulier des sociétés coopératives d'épargne et de crédit des régions rurales de Tanzanie (SACCO); iii) conception et approbation de normes réglementaires pour le fonctionnement efficace des institutions financières rurales, notamment par la libéralisation des taux de dépôt et d'épargne; iv) fourniture d'une assistance technique aux institutions de microfinancement pour élaborer des moyens d'intervention, des procédures et des techniques de gestion appropriés afin d'améliorer leur efficacité et leur rayon d'action en milieu rural; et v) fourniture de services essentiels autres que financiers à l'appui des activités de commercialisation et de promotion.

Les institutions de microfinancement et les SACCO sont appelées à assumer progressivement toute une gamme de fonctions. Pendant la phase de formation, elles se concentrent sur l'accroissement du nombre de leurs sociétaires et sur la mobilisation du capital-actions et de l'épargne. Pendant la phase de consolidation, elles opèrent en tant qu'intermédiaires financiers en n'utilisant que leurs ressources propres tout en se familiarisant avec leur rôle d'institutions financières. À ce stade, les opérations de crédit se limitent à de petits prêts à court terme, ce qui permet aux SACCO d'acquérir une expérience en matière d'étude, de décaissement et de recouvrement des prêts. Au cours de ces deux premières phases, le programme les aide à développer leurs capacités opérationnelles et à mobiliser l'épargne. Au cours de la dernière phase, sous réserve de résultats satisfaisants, les SACCO, comme tout autre intermédiaire financier, sont admises à emprunter aux bailleurs de fonds extérieurs, afin d'élargir leurs opérations de prêt.

l'identification de nouvelles et de meilleures approches du développement rural et de la réduction de la pauvreté. De nombreuses approches antérieures ont échoué, et rien ne permet de penser que l'on pourra surmonter ces échecs en faisant simplement un peu plus de la même chose dans un contexte qui n'est plus le même. Les économies rurales ont été prises dans de nouveaux processus de mondialisation et d'échanges. Le rôle joué par l'État dans les systèmes agricoles est radicalement différent. Le secteur privé, à grande et à petite échelle, est au centre du processus de transformation économique – même dans les pays pauvres en développement et dans les zones rurales.

Échecs passés et nouveaux défis exigent de nouvelles solutions dans l'approche de la pauvreté rurale. Ces solutions doivent faire fond sur les enseignements tirés des succès comme des échecs. Il ne peut exister de modèle préétabli unique permettant de transformer efficacement le monde rural et de réduire la pauvreté. Les plus importantes innovations sont celles qui ont pour effet de modifier la manière dont les populations rurales pauvres investissent, produisent et commercialisent leurs produits, gèrent leur patrimoine, s'organisent, communiquent et dialoguent avec leurs partenaires, et influencent les politiques et les institutions. Des innovations sont en cours au sein d'un nombre croissant d'organisations de base, d'institutions locales et de prestataires de services privés. Ces processus d'innovation doivent être davantage soutenus, utilisés à plus grande échelle et faire l'objet d'une meilleure communication. Le monde change rapidement, et les solutions d'aujourd'hui peuvent, demain, constituer des freins. Il faut donc apprendre et s'adapter en permanence. L'indispensable harmonisation du soutien que les donateurs apportent aux politiques des pouvoirs publics et aux processus cadres devrait encourager l'innovation et l'apprentissage, et ne pas être négociée au niveau du plus petit commun dénominateur.

Encadré 4: l'Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation

La réalisation des OMD exige l'adoption de solutions novatrices et plus efficaces pour surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les ruraux pauvres, ainsi qu'une action coordonnée, dirigée au niveau du pays, pour mettre en œuvre ces solutions sur une vaste échelle. Le FIDA peut jouer un rôle clé dans ce contexte. Il a plusieurs atouts décisifs pour cette tâche: il possède l'expérience acquise par une concentration exclusive sur les défis auxquels sont confrontés les ruraux pauvres; il dispose de la méthodologie d'élaboration de solutions avec la participation des ruraux pauvres; il a abordé courageusement la question des stratégies réussies dans le contexte du changement structurel; et il constitue un pont entre le monde des ruraux pauvres et les processus politiques et institutionnels qui, en amont, affectent de manière significative leurs vies et leurs moyens d'existence.

Le FIDA a lancé une initiative triennale pour intégrer l'innovation, afin d'accroître le champ et la qualité des innovations reproductibles mises à l'essai et disséminées par le FIDA et ses partenaires en vue de réduire la pauvreté rurale. Certaines des innovations les plus réussies ayant été conçues par les ruraux pauvres eux-mêmes, le rôle du Fonds est celui d'un facilitateur, d'un médiateur et d'un promoteur d'innovations.

Institutions et politiques porteuses

Dans le contexte du passage à une plus grande échelle, une partie du problème se rapporte aux changements dans le rôle du secteur public. Une autre partie, tout aussi importante, consiste à changer ce que les petits paysans eux-mêmes peuvent et ne peuvent pas faire. De nombreux investissements consacrés à des entreprises agricoles et rurales appartenant à de petits exploitants, initialement réussis, ont été ensuite restreints par divers obstacles: régime foncier incertain, risque élevé et vulnérabilité aux défaillances du marché, augmentation des coûts de transaction liés à l'accès à des marchés plus larges et plus rémunérateurs, et concurrence déloyale ou non réglementée. Dans de nombreux cas, il a manqué, pour maximiser l'impact des investissements, un cadre d'action porteur, favorable et cohérent, au niveau national comme au niveau international. La forte et rapide augmentation de l'APD en faveur du développement rural recommandée par le Projet du Millénaire ne sera certainement pas suffisante en l'absence d'un tel cadre d'action.

La politique des pouvoirs publics est l'un des principaux facteurs influant sur les défis auxquels sont confrontées les populations rurales pauvres et sur les possibilités qui s'offrent à elles. Outre qu'elle structure les dépenses budgétaires, elle exerce aussi un effet profond sur les relations avec les actifs et leur sécurité, et sur les relations commerciales. En bref, la politique des pouvoirs publics est un facteur clé dans les processus économiques, tant publics que privés.

Dans nombre de cas, les pauvres le sont parce que les politiques, les lois et règlements (ou leur absence) limitent leurs possibilités. Il faut donc changer les politiques. Le changement est nécessaire au niveau des politiques intersectorielles parce que le développement rural et les débouchés ruraux s'insèrent inévitablement dans l'ensemble des systèmes économiques nationaux, et que la politique économique d'ensemble doit impérativement offrir espace et soutien à un développement rural reflétant les possibilités des ruraux pauvres. Le changement est essentiel au niveau sectoriel, parce que c'est là que sont tranchées les questions décisives, mais plus restreintes, concernant l'agriculture.

Il est maintenant évident que la mise en œuvre de ces politiques est plus cohérente lorsqu'elles résultent de processus nationaux et de l'interaction entre acteurs nationaux, y compris les organisations représentant les pauvres, au lieu d'être imposées comme conditionnalité liée à l'aide financière des donateurs.

Accès à la terre et à l'eau, et sécurité de jouissance

Un accès juridiquement sûr à la terre, à l'eau et aux forêts est un facteur clé dans le développement agricole favorable aux pauvres. La sécurité de jouissance est essentielle à la garantie de pratiques durables et à l'amélioration de la productivité par le biais d'investissements appropriés. Au plan mondial, la tendance générale a été à l'affaiblissement des droits fonciers des ruraux pauvres (et en particulier des femmes) dans un contexte de croissance démographique, d'augmentation des échanges et d'urbanisation. L'expansion régulière des villes, empiétant sur les zones périphériques, constitue un sérieux problème pour les exploitants traditionnels. Les personnes

Encadré 5: Régime foncier en Mauritanie

Dans le cadre du projet, soutenu par le FIDA, d'amélioration des cultures de décrue à Maghama, la possibilité d'accroître les terres consacrées aux cultures de décrue dans une zone dominée par les modes de faire-valoir traditionnels a donné au FIDA l'occasion de proposer au gouvernement une nouvelle orientation comportant la dévolution des arrangements fonciers locaux aux populations villageoises concernées. Un décret a été promulgué, rendant obligatoire la participation des bénéficiaires au règlement des différends fonciers. Un accord-cadre global et des arrangements individuels assurent un accès garanti, pendant un minimum de 15 ans, aux terres qui sont mises en valeur.

extérieures sont souvent mieux placées pour tirer parti du développement du marché et manipuler le système juridique afin d'acquérir un titre concernant une terre précédemment exploitée dans le cadre de régimes traditionnels d'usufruit. En Afrique, le déferlement de l'épidémie de VIH/sida affaiblit encore davantage les systèmes traditionnels d'attribution des terres et de résolution des conflits.

La sécurité de jouissance est une condition préalable aux investissements sur l'exploitation et une incitation, pour les exploitants, à pratiquer une gestion durable des ressources naturelles. Si la sécurité de jouissance des plus pauvres n'est pas garantie, dans une situation caractérisée par l'augmentation de la valeur de la terre et de l'eau, on assistera sans doute à un remplacement des groupes les plus vulnérables par des groupes plus riches et disposant de meilleures relations.

Dans de nombreuses régions du monde, les moyens d'existence des ruraux pauvres dépendent en grande partie de ressources communautaires telles que les forêts, les terres de parcours et la pêche. On a observé une tendance croissante à la dévolution, par les autorités nationales, du contrôle des ressources naturelles aux collectivités locales. Il convient de reconnaître pleinement, dans ce contexte, qu'il est important de donner aux populations indigènes les moyens d'obtenir la garantie de leurs droits collectifs sur leurs territoires ancestraux et sur les ressources naturelles correspondantes.

Décentralisation

Les initiatives de décentralisation rurale ont rapidement progressé, au cours des dernières années, dans nombre de pays. Ces initiatives se sont inscrites dans un contexte politique plus général de démocratisation. Les progrès ont toutefois été inégaux: de nombreux pays ont progressé de manière régulière vers l'autonomisation légitime des organes représentatifs locaux, tandis que dans d'autres pays, la décentralisation n'a été que nominale. Il est tout à fait possible, dans les pays où des processus de décentralisation légitime sont en cours, de faire en sorte que les investissements concernant les infrastructures rurales et la fourniture de services ruraux répondent davantage aux besoins locaux, et que des systèmes plus durables de maintenance soient mis en place. Cela suppose toutefois un renforcement des capacités des entités administratives locales et une décentralisation effective des ressources budgétaires. Deux éléments sont essentiels: la

Encadré 6: Synergies des politiques et des investissements pour la réduction de la pauvreté: accès à la terre au Népal

Le projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail, mené par le Gouvernement du Népal, illustre l'impact positif que peut avoir une combinaison d'actions des pouvoirs publics, d'investissements et de soutien institutionnel adéquat – à condition que les trois éléments soient en harmonie avec les réalités, les contraintes et le potentiel spécifiques de populations rurales pauvres et avec les conditions dans lesquelles elles cherchent à assurer leurs moyens d'existence.

En peu de mots, le projet, avec un investissement total de 20,4 millions de USD, visait à offrir un accès à la terre aux ménages ruraux les plus pauvres en leur louant pour 40 ans des parcelles de terres forestières publiques dégradées. Au terme du projet, 7 457 hectares de ces terres avaient été alloués pour régénération et exploitation à 12 028 ménages. L'évaluation du projet a ensuite fait apparaître une hausse des revenus annuels, une amélioration de la situation économique et sociale des femmes, une augmentation de la sécurité alimentaire, et une expansion des troupeaux. En outre, l'autosuffisance en aliments pour animaux et en fourrage a été assurée, la fréquentation scolaire a augmenté, la dégradation de l'environnement a été inversée et la biodiversité renforcée.

À lui seul, l'accès à la terre n'aurait pas permis de tels résultats. Plusieurs facteurs ont contribué de manière décisive au succès: étroite collaboration entre le Département des forêts et le Département de l'élevage, formation systématique du personnel de projet en matière d'égalité hommes-femmes et de développement, complémentarité entre le projet et le programme gouvernemental de foresterie communautaire, et création d'organisations informelles de groupes d'utilisateurs et de coopératives fournissant des services, par exemple en matière de microfinance et de commercialisation. Ces organisations se sont avérées indispensables, étant donné qu'accorder la sécurité de jouissance aux groupes les plus pauvres pouvait entraîner de sérieux conflits avec les structures de pouvoir locales.

Tirant les enseignements des résultats remarquables du projet, le Gouvernement du Népal a adopté en 2002 une politique de foresterie sous bail comme programme prioritaire dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté/Dixième Plan 2002-2007. De fait, le gouvernement a commencé, cette même année, à étendre le programme de foresterie sous bail pour en faire un programme national de lutte contre la pauvreté utilisant ses propres ressources. Pour l'aider dans ce processus, le FIDA a conçu un projet de suivi, le Programme de baux forestiers et d'élevage.

création de partenariats efficaces et la coordination effective des interventions des divers donateurs appuyant les processus de décentralisation.

L'expérience acquise dans le cadre des programmes nationaux de décentralisation et des initiatives de développement d'origine communautaire a démontré qu'il est important d'exprimer clairement le lien entre le village et les autorités locales.

Il est indispensable de développer, au niveau de la base, une capacité de nouer des relations de travail efficaces avec les autorités locales et d'empêcher les élites de s'approprier tous les avantages. La décentralisation des ressources et du pouvoir décisionnel crée en effet un nouvel espace d'action pour les intérêts des populations rurales. Mais les élites locales sont mieux à même d'exprimer leurs exigences et

Encadré 7: Décentralisation en Uruguay

Dans le cadre du Programme national d'appui aux petits producteurs – Phase II, le Ministère de l'agriculture a créé un bureau de développement au niveau national et des secrétariats de développement rural dans les départements où se concentre la pauvreté rurale. C'est au niveau des secrétariats que sont organisées les tables rondes de développement rural, et la participation des organisations représentant les populations rurales pauvres y est obligatoire. Le ministère conserve son rôle d'élaboration de la politique et de fourniture de directives générales concernant les processus de développement. Ces politiques, de même que les mesures de lutte contre la pauvreté sont toutefois en cours de transfert à l'échelon local, sans pour autant que soient supprimées les responsabilités des ministères. Les municipalités jouent un rôle important en matière d'infrastructure sociale et rurale. Les organisations de petits exploitants sont les acteurs principaux, en ce sens qu'elles contrôlent et demandent des services. Le secteur privé participe aussi aux tables rondes de développement rural, où se rencontrent l'offre et la demande de services.

d'exercer des pressions politiques pour bénéficier de services. Il faut, pour contrecarrer cette tendance, élaborer des stratégies explicites visant à renforcer la capacité des ruraux pauvres d'exiger et d'obtenir des services ruraux adéquats et réceptifs à leurs besoins.

Le succès de la décentralisation dépend du type de structure politique et de découpage administratif du pays, mais également de l'importance politique attachée par le gouvernement à la décentralisation et au développement rural. Il est aussi fonction du niveau d'organisation des populations rurales pauvres, ainsi que de la présence et de la force des ONG et d'autres organisations privées travaillant avec ces populations. Le transfert du pouvoir décisionnel et le rapprochement des acteurs du développement, deux éléments présents au cœur du concept de décentralisation, font du processus de décentralisation une condition essentielle à la création d'un processus de développement durable.

Politique commerciale, politique des prix et politique d'accès au marché

La tâche consistant à réduire la pauvreté rurale et à stimuler la croissance nationale par le biais d'une participation accrue, et plus rentable, des petits exploitants aux échanges implique non seulement des réformes dans le domaine des échanges, mais aussi la mise en place d'un cadre concret, organisationnel et d'action abordant directement les questions et contraintes particulières auxquelles sont confrontés les petits producteurs dans le contexte des spécificités sociales et de chaque sexe. Ce cadre doit aussi inverser les processus d'exclusion des pauvres qui ont caractérisé depuis si longtemps les principales institutions et politiques.

Le débat concernant le lien entre pauvreté et organisation des échanges a eu pour principal pivot les relations entre groupes de pays développés et en développement. Il est évident que les protections et subventions accordées dans les pays développés auront, quelles que soient les circonstances, des effets négatifs sur les petits

exploitants pauvres. Mais cela ne revient pas à dire que les marchés des pays développés sont les marchés "naturels" des producteurs des pays en développement, ni que les changements prévisibles dans le régime des échanges internationaux permettront d'améliorer la situation de tous les pauvres, ou de la plupart d'entre eux. Au-delà des marchés de niche ou saisonniers, les règlements phytosanitaires, le coût de la certification et la progressivité des droits de douane demeurent d'importants obstacles limitant l'entrée sur les marchés des pays développés et la possibilité d'en retirer de la valeur. Faciliter l'accès aux marchés urbains du monde en développement, eux-mêmes en croissance, pourrait présenter un plus grand intérêt pour de nombreux petits exploitants agricoles et industries agro-alimentaires des pays les moins avancés et à faible revenu.

Il est paradoxal d'observer que, malgré la difficulté d'exporter vers les pays développés, de nombreux pays en développement (et leurs partenaires en développement) n'ont guère fait d'efforts pour surmonter les obstacles aux échanges internes, régionaux et Sud-Sud – infrastructure, imposition effective, barrières tarifaires et non tarifaires – nonobstant le fait que, pour la plupart des petits exploitants, ce segment du marché serait celui qui offrirait le plus grand potentiel. Il est vrai que la présence sur les marchés des pays en développement de produits agricoles exportés par les pays développés est facilitée par les primes à l'exportation et autres aides du même ordre, mais il est aussi vrai que la viabilité de cette pénétration commerciale est considérablement accrue par les obstacles majeurs aux échanges internes rencontrés par de nombreux petits producteurs. L'élimination de ces obstacles ne pourra se faire que par le biais des décisions individuelles et collectives prises par les pouvoirs publics et des plans d'investissements des pays en développement eux-mêmes.

Repenser les dimensions relatives à l'action des pouvoirs publics dans le développement agricole et rural favorable aux pauvres

Une réflexion systématique sur le champ et le rôle de l'action des pouvoirs publics et du secteur public dans le développement agricole et rural favorable aux pauvres est tout aussi importante que l'examen de l'une ou l'autre "question critique". Nonobstant le fait qu'une politique de désengagement de l'État du secteur agricole a longtemps été imposée à certains des plus pauvres parmi les pays agricoles, l'engagement de l'État en faveur des agriculteurs constitue une caractéristique dominante dans la plupart des pays riches et développés. C'est aussi une caractéristique importante, mais sous différentes formes, de nombreux pays en développement qui progressent de façon remarquable vers la réalisation des OMD. Le rôle de l'État dans la mise en place de l'infrastructure et des services sociaux de base n'est guère contesté. Il n'est pas interdit de penser que l'État peut aussi jouer un rôle important en aidant les paysans pauvres à réduire les risques de la transition vers des systèmes agricoles et ruraux fondés sur le jeu du marché et à s'adapter à l'évolution des conditions du marché.

Le risque et l'incertitude, par exemple, peuvent avoir un effet négatif sur l'investissement rural et limiter les gains de productivité dans le secteur de l'agriculture. On ne peut s'attendre à aucun investissement important en matière de productivité

agricole de la part de paysans pauvres dans un contexte où les prix des produits agricoles sont fortement instables et imprévisibles. Il convient de prêter davantage attention à la stabilité des prix, à la fois en termes d'investissements de la part des paysans pauvres et d'offres de prêts de la part des banques. Les politiques de réglementation des prix sont difficiles à mettre en œuvre, et supposent une collaboration sensible entre les opérateurs privés et les organisations publiques responsables de l'application des réglementations, ainsi que la construction d'infrastructures coûteuses. Pourtant, la politique de stabilisation des prix, en particulier en Asie, a été l'une des conditions clés du développement de la production de nombreux produits de base agricoles.

Le rapport du Projet du Millénaire préconise une "inversion des politiques, suivies au cours des dernières années, de réduction radicale des subventions aux engrais et à d'autres intrants essentiels ... les subventions devraient cibler les régions très pauvres, et il faudrait veiller à ce qu'elles se traduisent, au niveau des exploitations, par des investissements consacrés aux sols, à l'eau, aux semences améliorées et à d'autres besoins essentiels"²⁰. Cet appel n'est pas isolé, et a trouvé un écho dans d'autres milieux concernés par le développement²¹. La reprise du débat sur les subventions agricoles favorables aux pauvres témoigne d'un climat plus ouvert en matière d'élaboration des politiques de développement. En fait, un certain nombre de pays en développement sur la voie de la réalisation de l'OMD 1 ont appliqué une politique de subventions aux intrants agricoles et d'autres mécanismes de soutien.

La productivité des ménages ruraux souffrant de faim chronique ne peut guère augmenter. Dans les zones en situation d'insécurité alimentaire, les aides bien ciblées et les filets de sécurité utilisant les aliments produits localement peuvent réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire, mais également stimuler la demande en produits locaux et la croissance agricole. Cette lutte à double front contre la faim et la pauvreté, que prône l'équipe du Projet sur la faim du Projet du Millénaire²², exige l'engagement actif des gouvernements et des collectivités locales.

Les systèmes agraires et les mondes ruraux, fortement diversifiés, ne sont pas tous au même stade de développement. C'est là la première raison qui fait qu'il ne peut pas y avoir de modèle unique de développement rural favorable aux pauvres, et qu'on a plutôt besoin de politiques bien choisies, prises en charge par les pays et résultant d'un dialogue social associant toutes les parties et prenant en compte les enseignements du terrain. Cette diversité exige un éventail de possibilités d'action plus large que celui qui a été disponible au cours des 20 dernières années dans nombre de pays à faible revenu et de PMA, sur lesquels pesaient les contraintes de la dette, de la dépendance à l'égard de l'aide, et des programmes d'ajustement structurel. Il faut laisser plus de place à la fois à l'innovation dans les politiques de réduction de la pauvreté rurale et à la pauvreté rurale dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

20 Rapport du projet du Millénaire des Nations Unies, p.70.

21 Voir, par exemple: Dorward A. et al. 2004, "Rethinking agricultural policies for pro-poor growth", Natural Resource Perspectives, ODI.

22 C'est également ce que préconise l'Alliance Internationale contre la faim.

Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté en tant que cadres d'alignement des investissements et des politiques d'inspiration nationale

Les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) deviennent actuellement l'un des principaux moyens d'action utilisés par les pouvoirs publics pour parvenir à réduire la pauvreté. En septembre 2004, 42 pays avaient élaboré des documents complets de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et la Banque mondiale prévoit qu'environ 34 autres pays pourraient s'engager dans ce processus. L'importance des SRP tient au fait qu'elles peuvent harmoniser et rendre plus cohérents la politique de développement et les investissements. En effet, les SRP pourraient devenir des cadres de justification mutuelle pour tous les partenaires du développement soutenant la réalisation des OMD. Les SRP sont aussi importantes parce qu'elles peuvent substantiellement accroître la prise en charge du développement par un pays. Le Projet du Millénaire recommande que "chaque pays en développement structure sa stratégie à court terme de réduction de la pauvreté dans le contexte d'un cadre décennal des OMD".

Le bilan d'ensemble de la mise en œuvre des SRP est toutefois mitigé, et un certain nombre de points faibles devront être corrigés pour que les SRP puissent réaliser tout leur potentiel. En tout premier lieu, elles n'ont jusqu'ici pas suffisamment mis l'accent sur les zones rurales, et notamment les petites exploitations agricoles. Le secteur rural est négligé dans les DSRP; les stratégies de développement rural tendent à se limiter à des généralités, et à être dépourvues d'une vision claire. Au mieux, les stratégies sont agricoles plutôt que rurales. Elles se concentrent souvent davantage sur l'augmentation de la productivité agricole en général que sur la réduction de la pauvreté²³. Les questions comme celles de l'eau nécessaire aux moyens d'existence et de la gouvernance des ressources en eau sont à peine évoquées, alors qu'elles sont essentielles pour les moyens d'existence des ruraux pauvres.

En deuxième lieu, la plupart des SRP ne sont pas la résultante de véritables processus participatifs. La participation est généralement limitée et, en fait, les organisations associatives telles que les organisations paysannes, le secteur privé et même les parlements, n'interviennent que de manière minimale. Les populations rurales pauvres demeurent largement à l'écart du processus de consultation. Pourtant, pour contribuer à la réduction de la pauvreté, les SRP doivent répondre aux besoins des ruraux pauvres.

Le troisième défi est celui de l'harmonisation des processus de la SRP avec les systèmes nationaux. À l'heure actuelle, les DSRP relèvent souvent de la liste de vœux, et ne contiennent que peu de priorités ou de directives concernant les dépenses publiques. Rares sont les pays ayant clairement établi un lien entre leur SRP, les documents nationaux de planification, même lorsque la SRP a été bâtie autour de ces documents, et le cycle budgétaire national. Il y a là une source de confusion, qui compromet la pertinence opérationnelle de la SRP.

■ 23 Trocaire, 2004. "The Impact of Poverty Reduction Strategies on the Rural Sector in Honduras and Nicaragua", étude réalisée pour le FIDA.

Encadré 8: Du document de stratégie de réduction de la pauvreté à la politique, la stratégie et le plan d'action nationaux dans le domaine de l'agriculture au Rwanda

Le cadre stratégique du FIDA accorde de manière explicite la priorité à son activité de plaidoyer comme moyen d'exercer un impact catalytique sur la réduction de la pauvreté rurale. La stratégie régionale pour l'Afrique orientale et australe souligne l'importance de l'aide à apporter aux gouvernements dans l'élaboration de cadres d'action sectoriels contribuant à la réduction de la pauvreté rurale, et considère l'appui à l'action des pouvoirs publics dans le domaine du développement agricole et rural comme un point de focalisation pour l'engagement dans le processus du DSRP. Une grande importance est donnée à l'établissement d'une concertation nationale sur les politiques publiques avec la participation active de la population rurale.

C'est en 2003 que le Gouvernement du Rwanda a commencé à formuler des politiques sectorielles, ouvrant la voie à la mise en œuvre du DSRP récemment approuvé. Le Ministère de l'agriculture a lancé le processus d'établissement de la politique agricole nationale. Le gouvernement a entrepris un vaste effort pour rendre opérationnel ce document d'orientation, sous la forme d'une stratégie et d'un plan d'action pour l'agriculture – le Rwanda Agriculture Strategy and Action Plan (RWASAP). L'objectif d'ensemble du RWASAP est d'explicitier et de mettre en œuvre un cadre d'action des pouvoirs publics favorisant le développement économique et réduisant la pauvreté, conformément au DSRP.

Le FIDA a joué un rôle de catalyseur à toutes les étapes ultérieures de l'initiative du gouvernement: les ressources des donateurs ont été mises en commun, et les variables clés – comme l'élaboration d'un plan viable de développement agricole participatif – ont été intégrées. Le processus, qui s'est achevé par un atelier national de validation et la réunion annuelle entre les donateurs et le gouvernement, a été caractérisé par une vaste consultation de la base. Les 106 districts du pays sont consultés pour faire en sorte que les priorités de l'action des pouvoirs publics correspondent aux aspirations, aux besoins et aux demandes des zones rurales.

Le FIDA a accordé deux prêts à l'appui du processus du RWASAP. La préparation d'un projet financé par un prêt, visant à poursuivre l'appui à la mise en œuvre du plan d'action, a été approuvée. La stratégie a été explicite dès le début: fournir un appui technique et financier à un processus dirigé par le pays, de manière à ce qu'un processus d'action ouvert et participatif soit au cœur de l'élaboration de la politique. Le Fonds a choisi, de façon délibérée, de limiter ses interventions directes dans le processus décisionnel pour éviter qu'un effet d'éviction ne vienne faire obstacle à la prise en charge nationale et pour accroître la probabilité selon laquelle les choix stratégiques effectués conduisent effectivement à un changement de politiques.

Les DSRP sont des documents généraux, multisectoriels, dans lesquels il n'est guère possible d'aborder des questions thématiques de manière approfondie. Il faut par conséquent harmoniser les politiques sectorielles plus détaillées avec les SRP et les OMD, et pas seulement sur le plan de la politique sociale, dans les domaines tels que la santé et l'éducation, mais aussi dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, dans le secteur financier, et sur les plans de la politique commerciale et budgétaire.

Enfin, pour que tout le potentiel des SRP puisse se concrétiser, les analyses sur lesquelles elles s'appuient doivent être encore renforcées et leur conception doit être

Encadré 9: Lorsque les organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest parlent de politique

"Dans beaucoup de nos campagnes, l'extrême pauvreté, la sous-alimentation, l'érosion des sols, voire la désertification des terroirs, atteignent des niveaux alarmants.

Cette triste évolution n'est pas le fait unique de conditions climatiques défavorables ou d'une mauvaise conjoncture, mais bien le résultat logique des règles du jeu qui ont été négociées et qui ont été imposées aux producteurs. Le démantèlement des politiques publiques, au moment où les producteurs avaient besoin d'appuis, mais surtout, libéralisation oblige, la mise en concurrence de nos agricultures avec des agricultures à la fois plus puissantes, mieux dotées et largement subventionnées, n'a laissé aucune chance aux producteurs Ouest africains. Chronique d'une défaite annoncée... car, avant même que ne s'engage la compétition économique, la seule analyse des règles du jeu permettait de prévoir l'impossible défi proposé aux exploitants agricoles Ouest africains. Et ce n'est pas l'exploitation de quelques "niches" dans les périphéries urbaines ou d'étroits créneaux d'exportation qui peuvent faire oublier la très grande difficulté des exploitations familiales de la sous-région.

Les membres du ROPPA souhaitent obtenir de la part des États et des organisations économiques régionales les engagements suivants:

- le traitement équitable de l'agriculture dans l'allocation des ressources budgétaires...
- l'extension de la bonne gouvernance à la société civile rurale ... pour l'initiative et l'autonomie de décision des paysans et des producteurs agricoles
- la mise en place, selon l'esprit de partenariat du NEPAD, dans les pays, les sous régions et le continent, des outils et des mécanismes de soutien à l'investissement privé des exploitations familiales agricoles: l'histoire du développement agricole d'autres continents enseigne que le soutien à l'agriculture est indispensable pour son développement ...
- le dosage de la protection extérieure de la sous-région et de la libéralisation interne doit être déterminé de manière à ce que puissent s'établir des prix (agricoles) normalement rémunérateurs..."

Source: NEPAD - Cycle de Doha, Propositions paysannes de l'Afrique de l'Ouest, août 2003. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

éclairée par une analyse distributionnelle telle que l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS). Grâce à des évaluations *ex ante* de l'impact distributionnel et de l'impact sur la pauvreté des grandes réformes, les AIPS peuvent aider à focaliser davantage les DSRP sur la réduction de la pauvreté en apportant leurs résultats comme contribution aux débats et processus en rapport avec la SRP.

Le FIDA appuie les processus de la SRP en accentuant notamment la dimension concernant la pauvreté rurale dans les DSRP, par le biais d'examen, d'études, de la promotion des politiques favorables aux pauvres et de l'autonomisation des ruraux pauvres. L'amélioration des processus participatifs entourant la conception et le suivi de la SRP est particulièrement importante, et l'un des éléments essentiels de cette participation réside dans l'autonomisation des ruraux pauvres pour leur permettre de participer activement aux processus de la SRP.

Au-delà de la participation consultative: la question critique de l'autonomisation des ruraux pauvres

Depuis le développement communautaire jusqu'aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté, l'expérience du FIDA montre qu'en dernière analyse les protecteurs des intérêts et de l'avenir des pauvres **sont** les pauvres. On reconnaît de nouveau, de plus en plus, le rôle de l'État dans le changement économique et le développement rural, mais l'État est lui-même un reflet de l'équilibre des pouvoirs et des intérêts. L'État est un moyen efficace d'aider les pauvres à réagir aux défis internes et externes lorsque les pauvres et leurs organisations parlent d'une voix forte – et non lorsque cette voix est peu audible. On peut en dire autant des partenariats avec le secteur privé – ils sont plus bénéfiques pour les pauvres lorsque les pauvres sont forts plutôt que quand ils sont faibles. La question, en matière de développement rural en faveur des pauvres, n'est pas celle d'un investissement d'initiative communautaire à l'échelon local et d'une politique favorable aux pauvres à l'échelon national. Il s'agit de l'expression, par les pauvres, des intérêts des pauvres aux deux échelons.

Le travail du FIDA sur l'accès à la terre et la sécurité foncière, les filières commerciales, la finance et la technologie rurales tourne autour des organisations de paysans, de femmes et de groupes indigènes pauvres et autour de l'autonomisation des pauvres pour leur donner les moyens de bâtir leurs propres solutions et de négocier de nouvelles relations avec les entités privées et publiques. La question n'est pas d'être pour ou contre la "mondialisation", mais de parvenir à une mondialisation dans de meilleures conditions pour les ruraux pauvres. Il s'agit d'une réalité: la pauvreté rurale est un fait économique reposant sur des bases sociales, et l'autonomisation organisationnelle et institutionnelle des ruraux pauvres est un élément de l'autonomisation économique, au même titre que les routes rurales et l'électrification. Le besoin d'investissement et d'aide est immense, mais ces entrées de fonds peuvent avoir des effets pervers en l'absence d'un cadre concret dans lequel les pauvres sont représentés et exercent leur influence.

On affirmait, il y a dix ans, qu'un seul chemin menait à la croissance et au développement – l'histoire classique du marché libre et de l'individualisme. La suite a rapidement montré la fausseté de cette affirmation. Certaines des meilleures performances en termes de croissance ont été réalisées par des pays qui ne se sont pas engagés dans cette voie – du moins sous une forme qui se rapprocherait de sa forme pure. L'histoire, et même l'histoire récente, montre également qu'une réduction rapide de la pauvreté peut intervenir dans le cadre du programme de développement de la petite exploitation paysanne, en assurant les droits sur les actifs et en gérant les relations avec l'économie mondiale. Nous avons donc la preuve que la pauvreté rurale **peut** être réduite très rapidement, et que l'autonomisation des petits exploitants est un élément décisif dans ce contexte.

La première ligne de défense contre l'insécurité mondiale réside dans la sécurité des moyens d'existence des personnes les plus vulnérables en des lieux très lointains, et cette sécurité des moyens d'existence est tout autant une question d'**autonomisation** que d'**enrichissement**.

L'avenir et le rôle du FIDA

Les OMD offrent une occasion unique de convergence, de coordination et de concertation dans l'action, depuis le niveau national et même local jusqu'à la scène internationale. Ils offrent aussi les moyens de suivre cette action à l'échelle mondiale et de l'assortir d'une obligation de rendre compte.

La réalisation des OMD sera largement fonction de la mesure dans laquelle sera réalisée la réduction de la pauvreté rurale. L'essentiel de la lutte contre la pauvreté passe d'abord aujourd'hui par une transformation des vies rurales.

Transformer les vies rurales implique, par nécessité, des investissements supplémentaires dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, des approches participatives et partant de la base pour répartir et gérer ces investissements, et des politiques porteuses à tous les niveaux. Il faut mettre en place ou renforcer, tout au long de cette transformation, des processus et des institutions appropriés aux niveaux local et national, afin qu'ils correspondent véritablement à la situation des populations rurales pauvres et qu'ils rendent compte de leur action. Depuis 26 ans, le FIDA se concentre exclusivement sur ces défis: investir dans le développement des moyens et des compétences des pauvres – personnes et pays – et explorer les changements nécessaires, du point de vue des politiques et des institutions, pour passer d'un impact local à un impact général. Certains signaux montrent que, après une longue période de pénurie aiguë, l'APD et les ressources nationales commencent à se porter à nouveau vers les questions agricoles et rurales. Néanmoins, le problème du **volume** de l'aide n'a pas encore été résolu. Et il n'existe pas de réponse simple et passe-partout quant à la manière dont elles devraient être appliquées.

Compte tenu de la diversité et de la complexité des moyens d'existence dans les zones rurales et des interactions entre les réalités locales et les processus nationaux/mondiaux,

la transformation rurale exige une combinaison, spécifique à un lieu et à des personnes, d'investissement et de soutien aux politiques. Les décisions doivent, à cet égard, être prises en main et dirigées au niveau national. Elles doivent aussi être appuyées par le partenariat mondial pour le développement – l'OMD 8 – qui devrait consacrer davantage de ressources et de soutien aux politiques plus cohérent à la création d'une situation équitable pour toutes les initiatives de développement. À ce propos, les pays à revenu élevé et les institutions internationales doivent jouer un rôle de premier plan – et ils disposent des capacités nécessaires à cet effet – afin que soit garantie, au cours du cycle de négociations de Doha, une orientation favorable aux pauvres, conformément au consensus de Monterrey, qui préconisait des investissements étrangers directs, des réformes des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, ainsi qu'un allègement décisif de la dette extérieure et des augmentations substantielles de l'APD. Les pays en développement, pour leur part, doivent respecter les engagements qu'ils ont pris à Monterrey: bonne gouvernance, politiques et environnement institutionnel porteurs, et mobilisation de ressources domestiques et classement judicieux des dépenses par ordre de priorité.

Le problème auquel doivent faire face tous les pauvres – où qu'ils vivent et quelles que soient leurs activités – est celui de l'amélioration de leurs moyens d'existence dans un contexte de relations commerciales mondiales et de nouvelles formes de concurrence dont sont l'objet l'influence et les ressources, y compris leurs propres actifs. Tant que les ruraux pauvres ne seront pas en mesure de mieux gérer ces défis et cette concurrence, il existe un risque de voir ce qui apporte la prospérité à d'autres ne leur apporter qu'encore plus de pauvreté. À cet égard, et s'il est vrai que les investissements matériels sont essentiels, ce sont les relations avec les autres qui arbitrent la plupart des questions clés auxquelles sont confrontés les ruraux pauvres en ce qui concerne leurs moyens d'existence. Par conséquent, le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles entre les pauvres eux-mêmes constitue un élément essentiel d'une réduction durable de la pauvreté rurale. Les populations rurales pauvres doivent disposer des moyens de relever les défis auxquels elles sont confrontées.

Avec ses 26 années d'expérience en matière de réduction de la pauvreté rurale, le FIDA peut apporter une contribution particulière au partenariat naissant dont le but est de réaliser les OMD par le biais du développement rural. Depuis plus de deux décennies, le FIDA œuvre au niveau local avec des millions de ruraux pauvres, ainsi qu'avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et d'autres partenaires du développement afin de comprendre les obstacles critiques auxquels sont confrontés les pauvres et les possibilités qui s'ouvrent à eux – et de dessiner des réponses novatrices et durables à la question de savoir comment libérer le potentiel productif des pauvres afin qu'ils se libèrent de leur pauvreté. Le FIDA continuera sur cette voie, par le biais de programmes et de projets d'investissement mieux ciblés, conçus au niveau local et mieux exécutés. Il appuiera également, de manière plus systématique et organisée, les processus d'apprentissage et d'augmentation d'échelle grâce auxquels les solutions novatrices locales sont intégrées à des programmes et politiques de portée plus large.

Faisant fond sur les connaissances et les partenariats locaux et sur les connaissances mondiales concernant les défis et les possibilités en matière de transformation des moyens d'existence ruraux, le FIDA a entrepris d'élargir et de systématiser son appui à l'élaboration de politiques nationales favorables aux pauvres, notamment des SRP et des politiques sectorielles. Il ne procède pas à coup de recommandations normatives et de conditionnalités, mais en encourageant, avec ses partenaires, les systèmes d'institutions et de capacités qui permettent une participation effective des ruraux pauvres à l'élaboration des politiques. Dans ce système, le FIDA joue le rôle de mécanisme tourné vers l'action, appuyant et catalysant les divers processus locaux et nationaux par lesquels les priorités des ruraux pauvres sont véritablement abordées et la pauvreté effectivement réduite.

La nécessité d'une politique porteuse n'est pas une question qui se pose uniquement au niveau national, car les possibilités dont pourront profiter les populations rurales pauvres des pays en développement sont aussi façonnées et limitées par des décisions prises dans les pays développés et à l'échelle mondiale. Au niveau international, avec ses partenaires et les organisations de la même famille, le FIDA participe à la concertation sur les politiques publiques concernant l'organisation économique et l'aide au développement. Il contribuera activement à faire en sorte que les politiques mondiales soient plus sensibles aux contraintes et aux possibilités réelles offertes à ceux à qui les OMD doivent apporter des avantages – à faire en sorte, autrement dit, que les **moyens** du développement mondial soient mieux adaptés à la solution des problèmes locaux concrets intervenant dans la réalisation des **fin**s du développement mondial.

L'histoire récente montre que la pauvreté rurale peut être réduite, de façon très substantielle, grâce à des processus de développement qui créent de nouvelles possibilités pour les populations rurales pauvres. Il subsiste néanmoins, dans le cadre des OMD, le problème de l'extrême pauvreté dont continuent de souffrir des centaines de millions de ruraux. En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans la réduction de la pauvreté rurale, le FIDA a un rôle à jouer dans la solution de ce problème. Mais le FIDA ne peut apporter sa contribution avec succès que dans le contexte du partenariat beaucoup plus large consacré dans l'OMD 8.

La pauvreté rurale recule le plus rapidement lorsque les populations rurales pauvres sont **extraites** de la "niche" de la réduction de la pauvreté et occupent une position sûre dans le courant général du changement économique, de la croissance et du développement. À certains égards, la question est beaucoup plus politique qu'économique: il s'agit de décider d'aborder les défis auxquels sont confrontés les pauvres non pas contre la logique économique, mais à l'intérieur d'une logique dans laquelle la création des conditions propices au développement rural devient l'un des fondements de la croissance, de l'équité, du respect des droits humains et de la sécurité alimentaire.

La réduction de la pauvreté suppose des choix. Reconnaître qu'il faut, pour assurer la sécurité de tous, remédier à l'insécurité des pauvres ruraux et urbains pourrait rendre ces choix plus évidents et plus convaincants – la réduction de la pauvreté rurale devenant non plus une simple préoccupation nationale ou locale, mais un bien public mondial.

Appendice

TABLEAU A.1: Personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour

	Nombre de personnes (en millions)		% de la population totale	
	1990	2001	1990	2001
Asie de l'Est et Pacifique	472	271	30	15
Asie du Sud	462	431	41	31
Europe de l'Est et Asie centrale	2	17	1	4
Proche-Orient et Afrique du Nord	6	7	2	2
Afrique subsaharienne	227	315	45	46
Amérique latine et Caraïbes	49	50	11	10
Total	1 218	1 089	28	21

Source: Rapport du Projet du Millénaire, 2005. Chen et Ravallion 2004.

TABLE A.2: Prévalence de la sous-alimentation

	Nombre de personnes (en millions)		% de la population totale	
	1990	2001/2002	1990	2001/2002
Asie de l'Est	196,2	150,1	16	11
Asie du Sud-Est	74,8	68,9	17	13
Asie du Sud	288,9	341,3	25	22
Asie de l'Ouest	9,9	18,1	7	10
Communauté des États indépendants Asie	12,0	20,1	18	27
Communauté des États indépendants Europe	8,6	8,3	4	4
Océanie	1,6	2,1	25	27
Afrique du Nord	5,9	5,8	5	4
Afrique subsaharienne	176,5	209,6	35	33
Amérique latine et Caraïbes	57,4	52,6	13	10
Total	832	877	20	17

Source: Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies, 2005.

TABLEAU A.3: Le cas de l'Inde

	1970	1980	1983	1990	1997	1999/2000
Incidence de la pauvreté rurale (en %)	54,8		44,9	36,4		27,1 - 30,2
Production céréalière (millions de tonnes)	92,8	113,9		156,7		192,9
Densité des routes rurales	2,614				5,705	
Irrigation (% des superficies plantées)	23	28		35	38	40
Utilisation d'engrais (millions de tonnes)	2,8	6,4		12,1	18,4	
Variétés à haut rendement (% des superficies plantées)	19	40		68	77	
Subventions aux intrants agricoles (en millions de roupies)		54,0		130,2	227,3	254,3
Dépenses publiques pour l'irrigation (en millions de roupies)	11,4	27,0		64,8		63,8
Dépenses publiques pour le développement rural (en millions de roupies)	5,2	17,4		65,1		87,0

Source: Fan, Thorat et Rao (IFPRI), 2004.

TABLEAU A.4: Indicateurs concernant l'agriculture et la pauvreté, 1990-2000

	Indicateurs agricoles				Indicateurs de la pauvreté			
	Rendements (tonnes de céréales par hectare)		Valeur des exportations (milliards de USD)		Pauvreté au niveau de 1 dollar par jour (%)		Sous-alimentation (%)	
Asie de l'Est	3,4	+18%	26,7	+43%	15	-44%	11	-23%
Asie du Sud	2,9	+24%	7,2	+43%	32	-7%	22	+1%
Afrique subsaharienne	1,2	+7%	13,8	+13%	49	+34%	33	+16%
Amérique latine et Caraïbes	2,9	+37%	49	+40%	11	+16%	10	-9%

Note: les chiffres exprimés en pourcentage indiquent la variation en pourcentage des valeurs absolues au cours de la période 1990-2000.

Source: FAOSTAT, 2003; GPM, 2003; FAO, 2003, de Kane et Eicher, Michigan State University, 2004.

TABLEAU A.5: Évolutions de l'APD pour l'agriculture et l'aide alimentaire en Afrique (en millions de USD de 2001)

	1981	1991	2001
Aide à l'agriculture africaine	1 921	1 687	997
Aide à l'agriculture en pourcentage de l'aide totale à l'Afrique	22	13	6
Aide alimentaire et aide d'urgence à l'Afrique	959	775	1,492
Secours en pourcentage de l'aide à l'agriculture	50%	46%	150%

Source: Kane et Eicher, Michigan State University, 2004.

TABLEAU A.6: Prêts de la Banque mondiale au développement rural (thème) et à l'agriculture (secteur) (en milliards de USD)

	1995-97	1998-99	2000	2001	2002	2003	2004
Développement rural	2,42	2,75	1,41	1,82	1,60	1,91	1,51
Agriculture	1,39	2,10	0,84	0,70	1,25	1,21	1,39

Source: Banque mondiale, 2004.

FIGURE A.1
Évolution de la proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour

(Source: Banque mondiale, 2004)

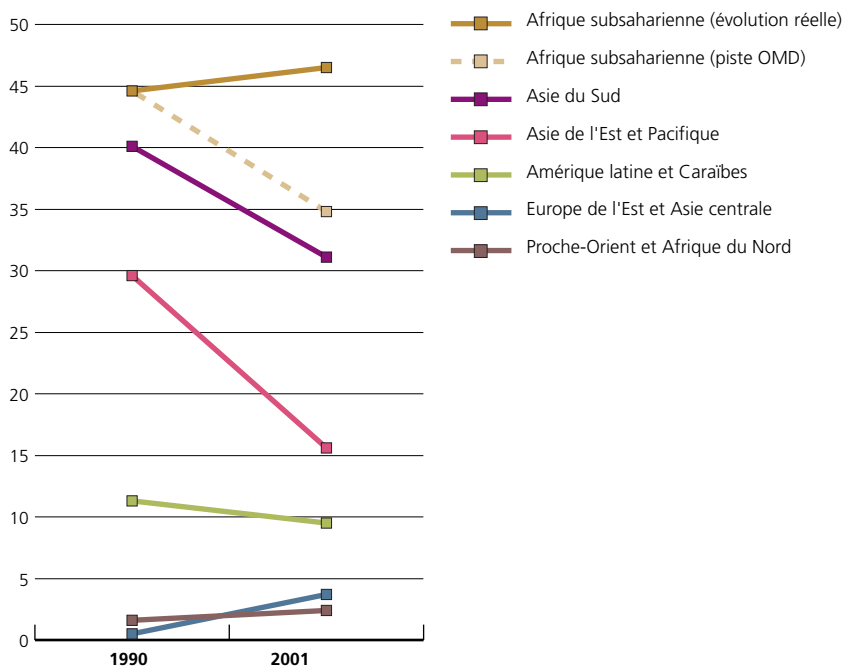


FIGURE A.2
Évolution de la prévalence de la sous-alimentation

(Source: ONU, 2004)

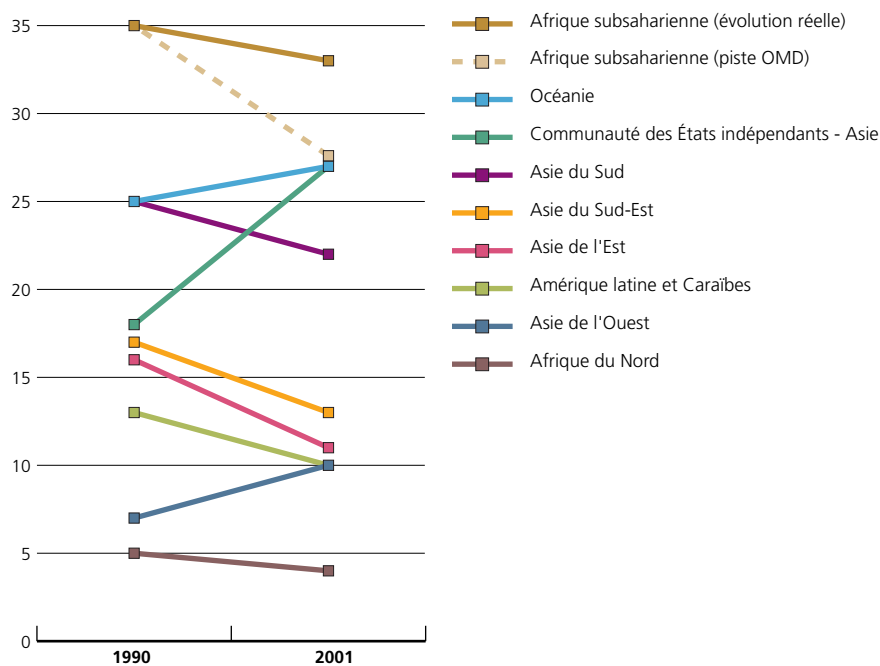


FIGURE A.3
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000)

(Source: ONU, 2004)

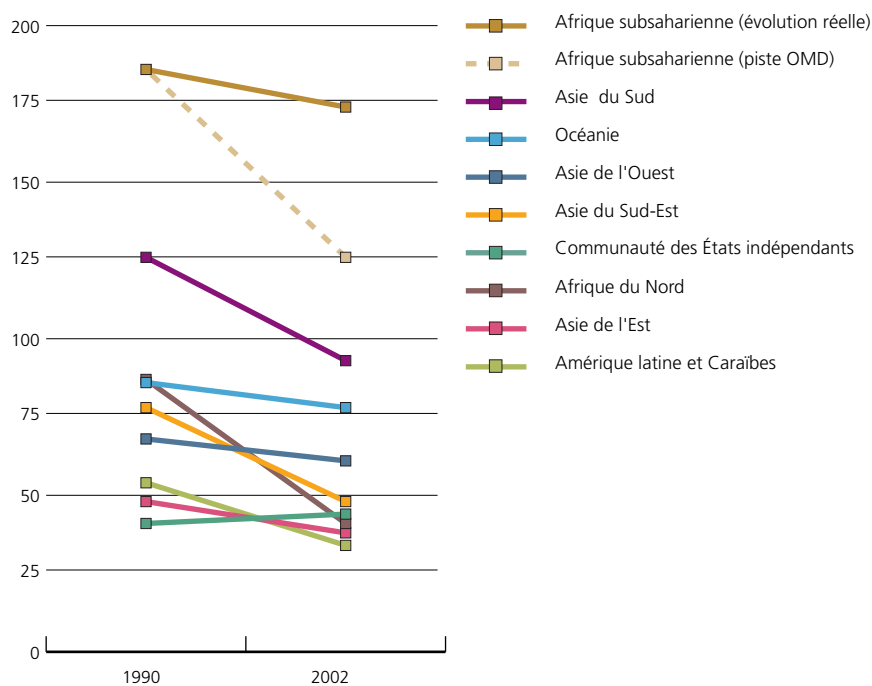


FIGURE A.4

Proportion de la population rurale vivant en dessous du seuil national de pauvreté en Asie

(Source: Indicateurs mondiaux de développement, Banque mondiale 2004 et Warr, 2000)

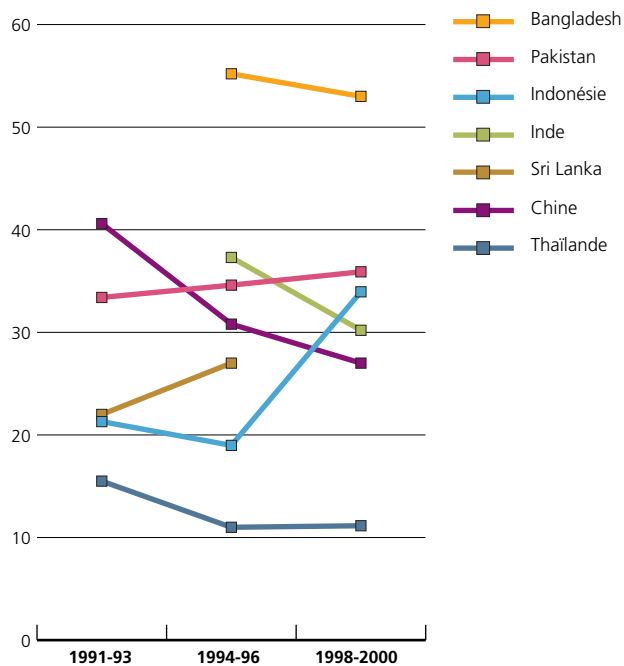


FIGURE A.5

Proportion de la population rurale vivant en dessous du seuil national de pauvreté en Afrique

(Source: Indicateurs mondiaux de développement, Banque mondiale, 2004)

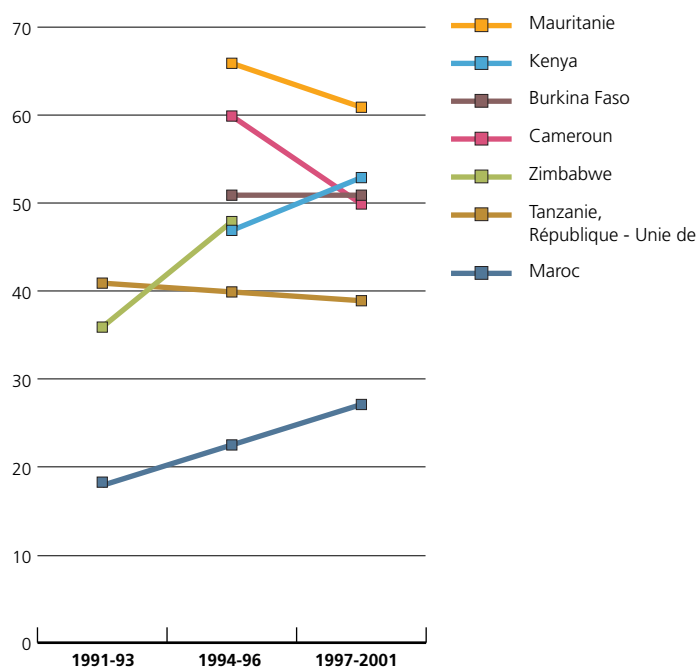


FIGURE A.6

Proportion de la population rurale vivant en dessous du seuil national de pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes

(Source: Indicateurs mondiaux de développement, Banque mondiale, 2004)

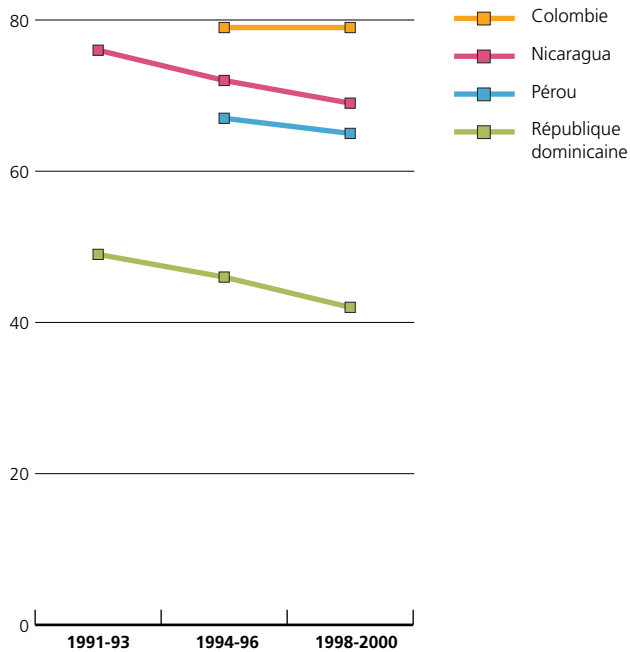
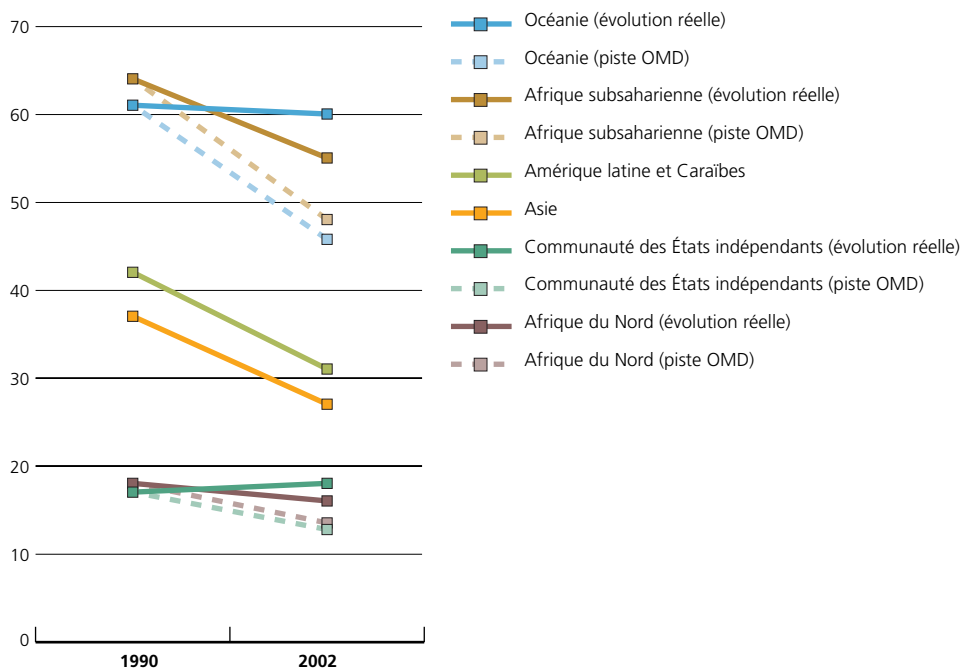


FIGURE A.7

Proportion de la population rurale ayant accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre: progrès vers la réalisation de l'OMD 7

(Source: ONU, 2004)



Références

Banque mondiale. (2003). *“Atteindre les ruraux pauvres”, Une nouvelle stratégie de développement rural.*

Banque mondiale. *Indicateurs mondiaux de développement.*

Banque mondiale et FMI. (2004). *Documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Progrès dans la mise en œuvre.*

Banque mondiale. (2004). *Implementing “Reaching the rural poor”.* Rapport aux administrateurs de la Banque mondiale.

Bardhan, P. (2004). *Globalization and rural poverty.* Université de Californie, Berkeley.

Boussard, J. M., F. Gérard et Voituriez, T. (2004). *Agricultural development and food security in Sub-Saharan Africa: building a case for more support.* Background study. Draft 2. FAO.

Chronic Poverty Research Centre. (2004). *The Chronic Poverty Report 2004-05.* Institute for Development Policy and Management, Université de Manchester.

Cornally, J., T. Crowley et O’Neill. (2004). *The impact of poverty reduction strategies on the rural sector in Honduras and Nicaragua.* Trocaire.

Dorward, A., Kydd, J., Morrison, J. et Urey, I. (2004). *A policy agenda for pro-poor agricultural growth,* World Development, Vol. 32. Imperial College, Londres, Royaume-Uni.

Fan, S. et Rao, N. (2003). *Public spending in developing countries: trend, determination, and impact.* Document de discussion de l’EPTD N° 99, IFPRI.

Fan, S., Thorat, S. et Rao, N. *Investment, subsidies, and pro-poor growth in rural India.* Projet de rapport soumis au DFID par l’IFPRI.

FIDA. (2002). *Rapport sur la pauvreté rurale, 2001.* FIDA.

FIDA (PF). (2002). *An IFAD desk review of the Poverty Reduction Strategy Paper process in Eastern and Southern Africa.* R. Longo et al., FIDA staff paper.

FIDA. (2004). *IFAD’s work in substantive development issues: evolving issues and future challenges.* Note interne du groupe de travail thème 1.

FIDA (PT). (2004). *IFAD and water for pro-poor rural development in the context of PRSPs.* Projet de document, FIDA.

FIDA. (2004). *Enhancing IFAD support to country-led Poverty Reduction Strategy processes.* Projet de note pour discussion interne, FIDA.

FIDA (OE). (2004). *Accès aux marchés, compétitivité de l’agriculture et pauvreté rurale en Afrique de l’Ouest.* Évaluation thématique régionale. Projet de document.

Gouvernement de la Norvège. (2004). *Fighting poverty through agriculture, Norwegian plan of action for agriculture in Norwegian development policy.* Ministère des affaires étrangères,

Norvège.

Hazell, P. (IFPRI). (2004). *Smallholder and pro-poor agricultural growth*. CAD, réseau sur la réduction de la pauvreté, OCDE CAD.

Kane, S. et Eicher, C. (2004). *Foreign Aid and the African Farmer*. Document de travail, Département d'économie agricole, Université du Michigan.

Khor, M. (Réseau du Tiers Monde). (2004). *Preliminary comments on the WTO's Geneva July decision*.

Kydd, J. et Dorward, A. (2004). *Implications of market and coordination failures for rural development in least developed countries*. Journal of International Development.

MacMillan, A. (2004). *Eradicating Hunger: Moving from pilot projects to national programmes to meet the World Food Summit Goal*. FAO.

Majid, N. (2004). *Reaching Millennium Goals: How well does agricultural productivity growth reduce poverty?* Département de la stratégie en matière d'emploi, BIT.

Nations Unies, Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. (Décembre 2004). "*Un monde plus sûr: notre affaire à tous*". New York.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Système de notification du pays créancier (SNPC).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. FAOSTAT.

Proctor, F. (NRI). (Septembre 2004). *The new agenda for agriculture; overview and contextual framework*. Projet de document de travail présenté lors de la Consultation de l'équipe spéciale sur l'agriculture du Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET). OCDE/CAD.

Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies, 2005. *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement*.

Rapport du Projet du Millénaire des Nations Unies, Équipe du Projet sur la faim. (2005). *Réduire la faim de moitié: c'est très possible*. P. Sanchez.

ROPPA. (2003). *Pour des politiques agricoles en faveur de l'exploitation familiale et des règles commerciales solidaires*. Ouagadougou.

Satterhwaite, D. (2004). *The Millennium Development Goals and local processes – Hitting the target or missing the point?* ed. IIED.

Sharma, R. (2002). *Developing country experience with the WTO Agreement on Agriculture and Negotiating and Policy Issues*. Document présenté au symposium de l'IATRC, juin 2002. Vancouver.

Thirtle, D., Lin, L. et Piesse, J. (2003). *The Impact of research-led agricultural productivity growth on poverty reduction in Africa, Asia and Latin America*.

Warr, P. (2001). *Poverty incidence and economic growth in Southeast Asia*. Journal of Asian Economics.

